

Distr.
LIMITEE

E/ICEF/1993/P/L.30
8 avril 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Comité du programme
Session de 1993

POUR INFORMATION

RAPPORT SUR L'UTILISATION DES FONDS D'ACTION GENERALE EN 1992

RESUME

Etabli en réponse à la demande formulée par le bureau du Conseil d'administration les 24 et 25 septembre 1992, le présent document est un rapport intérimaire pour l'exercice biennal 1992-1993, qui rend compte de l'utilisation qui a été faite en 1992 des fonds d'action générale, à savoir le Fonds interrégional pour la préparation, la promotion et l'évaluation des programmes, les fonds régionaux, le Fonds de programmation pour les objectifs des années 90 et le Fonds de programmation pour les secours d'urgence.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	5
I. RESUME ET APERCU	2 - 8	5
II. FONDS INTERREGIONAL POUR LA PREPARATION, LA PROMOTION ET L'EVALUATION DES PROGRAMMES	9 - 33	12
A. Aperçu général	9 - 13	12
B. Etudes et évaluations	14 - 17	16
C. Domaines d'activité spéciaux	18 - 23	18
D. Coopération avec le système des Nations Unies et d'autres organismes	24 - 25	20
E. Diffusion de connaissances, réseaux d'information et échange de données d'expérience	26 - 29	21
F. Promotion du programme	30 - 33	22
III. FONDS REGIONAUX	34 - 63	23
A. Aperçu	34 - 40	23
B. Afrique occidentale et centrale	41 - 42	26
C. Afrique orientale et australe	43 - 45	27
D. Amériques et Caraïbes	46 - 53	28
E. Asie orientale et Pacifique	54 - 56	30
F. Asie du Sud	57 - 60	31
G. Moyen-Orient et Afrique du Nord	61 - 62	32
H. Pays à revenu relativement élevé	63	33
IV. FONDS DE PROGRAMMATION POUR LES OBJECTIFS DES ANNEES 90	64 - 149	33
A. Aperçu	64 - 69	33
B. Santé	70 - 101	39
C. Nutrition	102 - 111	48

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
D. Approvisionnement en eau et assainissement . . .	112 - 116	52
E. Education	117 - 122	53
F. Programmes intersectoriels	123 - 149	54
V. FONDS DE PROGRAMMATION POUR LES SECOURS D'URGENCE . .	150 - 171	61

Annexe

LISTE DES POSTES IMPUTES SUR LE FIPPE ET LES FONDS REGIONAUX POUR 1992	68
--	----

Liste des tableaux

1. Fonds d'action générale : état récapitulatif des prévisions de dépenses et des dépenses par objet	7
2. Fonds d'action générale : état récapitulatif des prévisions de dépenses et des dépenses par source de financement	8
3. Fonds d'action générale : état récapitulatif du financement des programmes approuvés devant être financés à l'aide de fonds supplémentaires	9
4. Fonds d'action générale : état récapitulatif des montants alloués aux programmes de pays et aux programmes régionaux	10
5. Fonds d'action générale : état récapitulatif des postes au siège, par classe	11
6. Fonds d'action générale : état récapitulatif des postes au siège, par source de financement	12
7. FIPPE : état récapitulatif du budget des dépenses par activité . .	14
8. FIPPE : état récapitulatif du budget et des dépenses par rubrique	15
9. FIPPE : état récapitulatif des postes du siège, par classe	16
10. FIPPE : état récapitulatif des postes du siège, par activité . . .	16
11. Fonds régionaux : récapitulation du budget et des dépenses par région	25
12. Fonds régionaux, région Amériques/Caraïbes : état récapitulatif du budget et des dépenses	26
13. Fonds régionaux : état récapitulatif des postes par région	26

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
14. FP90 : résumé des ressources et des dépenses par ligne budgétaire	35
15. FP90 : résumé des ressources et des dépenses, par programme . . .	36
16. FP90 : résumé des montants alloués aux pays et régions	37
17. FP90 : état récapitulatif des postes du siège, par niveau	38
18. FP90 : état récapitulatif des postes du siège, par programme . . .	39
19. FP90 (santé) : résumé des montants approuvés et des dépenses . . .	40
20. FP90 (nutrition) : état récapitulatif des prévisions de dépenses et des dépenses	49
21. Programme intersectoriel à imputer sur le FP90 : état récapitulatif des prévisions budgétaires et des dépenses effectives	55
22. FPSU : état récapitulatif des prévisions de dépenses et des dépenses par objet	63
23. FPSU : état récapitulatif des allocations aux pays ou régions . .	63
24. FPSU : état récapitulatif des postes du siège, par grade	64

INTRODUCTION

1. Le présent rapport rend compte des activités financées en 1992 par le Fonds interrégional pour la préparation, la promotion et l'évaluation des programmes (FIPPE), les fonds régionaux, le Fonds de programmation pour les objectifs des années 90 (FP90) et le Fonds de programmation pour les secours d'urgence (FPSU). Normalement le rapport est établi tous les deux ans et présenté au Conseil d'administration au cours de l'année qui suit la fin de l'exercice biennal. (Le rapport sur l'utilisation des fonds d'action générale au cours de l'exercice 1990-1991 (E/ICEF/1992/P/L.43) a été présenté au Conseil d'administration à sa session de 1992). Toutefois, compte tenu de la demande formulée par le bureau du Conseil d'administration à sa réunion de septembre 1992, un rapport intérimaire sur l'utilisation des fonds d'action générale en 1992 est présenté ci-après. Afin de pouvoir présenter le document dans les délais, les chiffres relatifs aux dépenses ont été calculés sur la base de la clôture provisoire des comptes (clôture 13) dans laquelle 99 % des opérations de 1992 ont déjà été comptabilisées. Une liste des fonctionnaires dont les postes sont financés par le FIPPE et les fonds régionaux au siège de New York et dans les bureaux régionaux est jointe en tant qu'annexe au présent rapport conformément à la demande formulée par le Conseil d'administration à sa session de 1991 (E/ICEF/1991/15, décision 1991/17). On trouvera dans les tableaux financiers la ventilation des dépenses par ligne budgétaire selon la présentation retenue par le Conseil d'administration en 1992 (E/ICEF/1992/14, décision 1992/36) pour les documents budgétaires relatifs au Fonds d'action générale.

I. RESUME ET APERCU

2. Les fonds d'action générale continuent de servir comme source de financement d'appoint pour permettre aux bureaux de pays de l'UNICEF de financer des programmes en sus des budgets qui leur ont été alloués par imputation sur la masse commune des ressources et des fonds supplémentaires de façon à leur permettre d'entreprendre des activités nouvelles ou d'accélérer les activités en cours dans les domaines prioritaires des programmes de l'UNICEF à mi-parcours dans un cycle normal de programmation de cinq ans et de mettre en place les moyens permettant de soutenir l'exécution du programme. Ces fonds sont également utilisés pour permettre aux bureaux régionaux de fournir un appui technique aux pays dans le cadre de la mise au point, de l'exécution et de l'évaluation des programmes; de faire mieux comprendre les problèmes des enfants à l'échelle régionale et internationale; de formuler les objectifs, les priorités, les politiques et les stratégies pour répondre aux besoins des enfants; d'aider à mobiliser un appui et des ressources pour les programmes en faveur des femmes et des enfants; et d'appuyer les activités de coopération et de collaboration interinstitutionnelles, notamment la création de réseaux et l'échange de données d'expérience à l'échelle internationale, régionale et multinationale.

Exécution du budget

3. Dans sa session de 1992, le Conseil d'administration a approuvé pour les programmes financés à l'aide de fonds d'action générale en 1992-1993 un budget d'un montant de 145,6 millions de dollars à prélever sur la masse commune des ressources et de 181,3 millions de dollars à financer à l'aide de fonds supplémentaires (E/ICEF/1992/14, décision 1992/16). En 1992, le montant total

des dépenses couvertes à l'aide de la masse commune des ressources s'est élevé à 55,4 millions de dollars, le solde disponible pour 1993 s'établissant à 87,2 millions de dollars. Quant aux programmes financés à l'aide de fonds supplémentaires, sur le montant prévu de 181,3 millions de dollars, seuls 38,6 millions de dollars ont été effectivement versés par les donateurs et 30,2 millions de dollars effectivement engagés en 1992, le solde disponible s'établissant donc à 8,4 millions de dollars et le solde à financer au titre des appels de fonds et des dépenses en 1993 à 142,7 millions de dollars. On trouvera au tableau 1 la ventilation des prévisions de dépenses et des dépenses par objet selon la présentation approuvée par le Conseil d'administration en 1992 (E/ICEF/1992/14, décision 1992/36). Au total, un montant de 60,6 millions de dollars (31,9 millions de dollars au titre de la masse commune des ressources et 28,7 millions de dollars au titre des fonds supplémentaires), soit 61 %, a été alloué aux programmes de pays et aux programmes régionaux, tandis que 25 millions de dollars (23,5 millions de dollars au titre de la masse commune des ressources et 1,5 million de dollars au titre des dépenses supplémentaires) ont été engagés au siège. Le rapport entre les dépenses des bureaux extérieurs et les dépenses totales est moins élevé que prévu (au moins 75 %) en raison des retards enregistrés dans l'exécution des programmes par les bureaux extérieurs. Le solde total non utilisé au titre des montants alloués aux programmes de pays et aux programmes régionaux s'élevait à 30,2 millions de dollars au 31 décembre 1992; il est prévu que l'exécution des programmes financés à l'aide de fonds d'action générale par les bureaux extérieurs s'accélénera en 1993.

Tableau 1

Fonds d'action générale : état récapitulatif des prévisions de dépenses et
des dépenses par objet

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Prévisions de dépenses			Fonds disponibles 1993
	Montant approuvé 1992-1993	Montant révisé 1992-1993	Dépenses 1992	
<u>Masse commune des ressources</u>				
Montants alloués aux programmes de pays et aux programmes régionaux	90 286	84 371	31 888	52 483
Siège :				
Apports aux programmes				
Documents et publications		6 124	2 042	4 082
Formation		3 587	1 204	2 383
Assistance en espèces		15 985	6 255	9 730
Fournitures		354	36	318
Total partiel, Apports aux programmes		26 050	9 537	16 513
Dépenses de personnel				
Administrateurs recrutés sur le plan international		17 173	7 300	9 873
Personnel local		5 261	2 875	2 386
Consultants		5 938	1 977	3 961
Total partiel, Dépenses de personnel		28 372	12 152	16 220
Dépenses autres que de personnel				
Frais de voyage		3 008	1 477	1 531
Mobilier et matériel		440	201	239
Fournitures et services divers		371	114	257
Total partiel, Dépenses autres que de personnel		3 819	1 792	2 027
Total, Siège	55 326	58 241	23 481	34 760
Total, Masse commune des ressources	145 612	142 612	55 369	87 243
<u>Fonds supplémentaires</u>				
Siège :				
Apports aux programmes				
Documents et publications		605	50	555
Formation		1 006	142	864
Assistance en espèces		9 297	729	8 568
Fournitures		470	-	470
Total partiel, Apports aux programmes		11 378	921	10 457
Dépenses de personnel				
Administrateurs recrutés sur le plan international		985	230	755
Personnel local		287	117	170
Consultants		1 223	174	1 049
Total partiel, Dépenses de personnel		2 495	521	1 974
Dépenses autres que de personnel				
Frais de voyage		320	38	282
Mobilier et matériel		110	-	110
Fournitures et services divers		70	2	68
Total partiel, Dépenses autres que de personnel		500	40	460
Total, Siège	14 799	14 373	1 482	12 891
Total, Fonds supplémentaires	181 319	181 319	30 201	151 118
Total général	326 931	323 931	85 570	238 361

4. On trouvera au tableau 2 un état récapitulatif des prévisions de dépenses et des dépenses par source de financement. Le montant effectif des dépenses en 1992 est relativement peu élevé en raison de la date à laquelle le budget des programmes financés à l'aide des fonds d'action générale pour 1992-1993 a été approuvé. Les dépenses effectives imputées sur la masse commune des ressources représentent 39 % des fonds disponibles pour l'exercice biennal. L'exécution effective des nouveaux programmes n'a commencé qu'en juillet, après la session ordinaire de 1992 du Conseil d'administration. Toutefois, il est prévu que l'exécution des programmes sera accélérée en 1993.

Tableau 2

Fonds d'action générale : état récapitulatif des prévisions de dépenses et des dépenses par source de financement

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Source de financement	Prévisions de dépenses			Fonds disponibles 1993
	Montant approuvé 1992-1993	Montant révisé 1992-1993	Dépenses 1992	
<u>Masse commune des ressources</u>				
FIPPE	25 000	25 000	10 202	14 798
Fonds régionaux	28 430	28 430	11 046	17 384
FP90	78 182	75 182	27 880	47 302
FPSU	14 000	14 000	6 241	7 759
Total partiel, Masse commune des ressources	145 612	142 612	55 369	87 243
<u>Fonds supplémentaires</u>				
FIPPE	-	-	-	-
Fonds régionaux	8 904	8 904	633	8 271
FP90	172 415	172 415	29 568	142 847
FPSU	-	-	-	-
Total partiel, Fonds supplémentaires	181 319	181 319	30 201	151 118
Total	326 931	323 931	85 570	238 361

5. Il convient de noter que les fonds supplémentaires indiqués dans le tableau 2 comme étant disponibles pour 1993 comprennent un montant de 142,7 millions de dollars pour des programmes approuvés dont le financement n'est pas encore assuré et qui doivent être financés à l'aide de fonds supplémentaires. On trouvera au tableau 3 un état récapitulatif des programmes dont le financement n'est pas encore assuré.

Tableau 3

Fonds d'action générale : état récapitulatif du financement des programmes approuvés devant être financés à l'aide de fonds supplémentaires

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Source de financement	Prévisions de dépenses		Financement assuré en 1992	Financement devant être assuré en 1993
	Montant approuvé 1992-1993	Montant révisé 1992-1993		
Fonds régionaux				
Renforcement des capacités nationales	8 904	8 904	997	7 907
FP90				
Santé	130 670	130 670	32 488	98 182
Nutrition	8 699	8 699	2 459	6 240
Approvisionnement en eau et assainissement	5 000	5 000	-	5 000
Education	6 000	6 000	-	6 000
Activités intersectorielles	22 046	22 046	2 664	19 382
Total partiel, FP90	172 415	172 415	37 611	134 804
Total	181 319	181 319	38 608	142 711

6. Conformément à la pratique établie, c'est le Comité de la survie et du développement de l'enfant qui autorise l'allocation de fonds d'action générale sur la base des propositions de projet présentées par les bureaux régionaux et les bureaux de pays. Au 31 décembre 1992, les montants alloués à des programmes de pays et à des programmes régionaux se sont élevés à 103,5 millions de dollars, dont 37,6 millions de dollars, soit 36 %, ont été alloués à des programmes de pays en Afrique; 20,2 millions de dollars, soit 20 %, à des programmes dans la région des Amériques et des Caraïbes; 31,5 millions de dollars, soit 30 %, à des programmes en Asie; 9,6 millions de dollars, soit 9 %, à des programmes dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord; 2,9 millions de dollars, soit 3 %, à des programmes dans la région de l'Europe centrale et orientale, dans les Etats baltes et dans les nouveaux Etats indépendants; et 1,7 million de dollars, soit 2 %, à des programmes dans les pays à revenu élevé. On trouvera au tableau 4 un état récapitulatif des montants alloués par source de financement.

Tableau 4

Fonds d'action générale : état récapitulatif des montants alloués aux programmes de pays et aux programmes régionaux

	Fonds régionaux	FP90	FPSU	Total
<u>Masse commune des ressources</u>				
Afrique	5 984	8 791	2 898	17 672
Amériques et Caraïbes	8 464	7 565	661	16 690
Asie	4 800	4 095	922	9 817
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 978	2 158	1 515	5 651
Europe centrale et orientale, Etats baltes et nouveaux Etats indépendants	-	-	2 908	2 908
Divers	1 700	-	-	-
Total partiel, Masse commune des ressources	22 926	22 609	8 904	54 439
<u>Fonds supplémentaires</u>				
Afrique	997	18 954	-	19 951
Amériques et Caraïbes	-	3 466	-	3 466
Asie	-	21 643	-	21 643
Moyen-Orient et Afrique du Nord	-	3 955	-	3 955
Europe centrale et orientale, Etats baltes et nouveaux Etats indépendants	-	77	-	77
Divers	-	-	-	-
Total partiel, Fonds supplémentaires	997	48 095	-	49 092
Total	23 923	70 704	8 904	103 531

Effectifs

7. En 1992, le nombre de postes effectivement financés à l'aide de fonds d'action générale a augmenté de un par suite du redéploiement d'un poste de la catégorie des autres postes de projet au siège financés par imputation sur la masse commune des ressources à la catégorie des postes financés à l'aide du FP90 (Suivi des enfants) afin de répondre à la nécessité de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs des années 90. On trouvera au tableau 5 un état récapitulatif des postes de projet financés à l'aide de fonds d'action générale, par classe.

Tableau 5

Fonds d'action générale : état récapitulatif des postes au siège, par classe

	Nombre de postes approuvés 1992-1993	Nombre effectif de postes 1992
<u>Masse commune des ressources</u>		
Administrateurs recrutés sur le plan international		
L-7	5	5
L-6	5	5
L-5	21	22
L-4	24	24
L-3	8	8
L-2/L-1	6	6
Total partiel, Administrateurs recrutés sur le plan international	69	70
Agents des services généraux	54	54
Total, Masse commune des ressources	123	124
<u>Fonds supplémentaires</u>		
Administrateurs recrutés sur le plan international		
L-7	0	0
L-6	0	0
L-5	1	1
L-4	3	3
L-3	2	2
L-2/L-1	1	1
Total partiel, Administrateurs recrutés sur le plan international	7	7
Agents des services généraux	3	3
Total, Fonds supplémentaires	10	10
Total général	133	134

8. On trouvera au tableau 6 un état récapitulatif des postes de projet par source de financement. Le nombre de postes financés sur le FIPPE a été réduit de trois unités, tandis que le nombre de postes financés sur le FP90 s'est accru de quatre unités. Les trois postes financés sur le FIPPE ont été redéployés au FP90, un à la rubrique Nutrition, un à la rubrique Participation des femmes au développement et un à la rubrique Enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles, afin de répondre à l'évolution des besoins. Comme on l'a expliqué au paragraphe 7 ci-dessus, un poste a été redéployé de la catégorie des autres postes financés à l'aide de la masse commune des ressources à la catégorie FP90 (Suivi des enfants).

Tableau 6

Fonds d'action générale : état récapitulatif des postes au siège, par source de financement

	<u>Nombre de postes approuvés, 1992-1993</u>			<u>Nombre effectif de postes, 1992</u>		
	Administrateurs	Agents des services généraux	Total	Administrateurs	Agents des services généraux	Total
<u>Masse commune des ressources</u>						
FIPPE	42	34	76	39	34	73
Fonds régionaux	0	0	0	0	0	0
FP90	23	16	39	27	16	43
FPSU	4	4	8	4	4	8
Total partiel, Masse commune des ressources	69	54	123	70	54	124
<u>Fonds supplémentaires</u>						
FIPPE	0	0	0	0	0	0
Fonds régionaux	0	0	0	0	0	0
FP90	7	3	10	7	3	10
FPSU	0	0	0	0	0	0
Total partiel, Fonds supplémentaires	7	3	10	7	3	10
Total	76	57	133	77	57	134

II. FONDS INTERREGIONAL POUR LA PREPARATION, LA PROMOTION ET L'EVALUATION DES PROGRAMMES

A. Aperçu général

9. Le Fonds interrégional pour la préparation des programmes (FIP) a été institué en 1962 pour permettre à l'UNICEF de collaborer avec les ministères de divers pays à la préparation de politiques nationales et de programmes visant à renforcer les services en faveur de l'enfance, l'évaluation des activités en cours et l'échange de données d'expérience entre régions ou pays. Au milieu des années 70, le FIP est devenu une source de financement des activités consacrées à l'élaboration des politiques et au renforcement de la base de données de l'UNICEF. Il a été élargi en 1984 de manière à servir aussi à financer la promotion des programmes et à fournir un soutien accru pour leur évaluation. Il est maintenant connu sous le nom de "Fonds interrégional pour la préparation, la promotion et l'évaluation des programmes" (FIPPE).

10. Le Conseil d'administration a approuvé en 1991 le budget de programmes du FIPPE pour l'exercice biennal 1992-1993 (E/ICEF/1991/P/L.37) qui s'élevait à 25 millions de dollars (E/ICEF/1991/15, décision 1991/12); ce même budget a été présenté de nouveau (E/ICEF/1992/P/L.48) et approuvé en 1992 par le Conseil au titre du budget de programmes à imputer sur les fonds d'action générale regroupés (E/ICEF/1992/14, décision 1992/16). Le FIPPE a permis de continuer à appuyer : a) la formulation des programmes, grâce à un soutien concernant la définition des orientations, la diffusion de connaissances, l'établissement de réseaux entre institutions et l'échange de données d'expérience aux niveaux international et mondial, ainsi que l'élaboration de nouveaux domaines

d'activité intéressant en priorité les enfants et les femmes; b) la préparation des programmes, par la mise au point et l'amélioration des systèmes appropriés, y compris des modèles et des directives pour les analyses de situation, les approches programmatiques et l'établissement d'un ordre de priorité pour les domaines envisagés, l'amélioration des capacités des bureaux de pays et de la qualité de la préparation, de l'exécution et de l'évaluation des programmes de pays, la participation sélective à la préparation des programmes de pays et l'expérimentation d'idées et de méthodes novatrices; c) l'évaluation des programmes, par la mise au point et l'amélioration des techniques et des systèmes appropriés, la réalisation d'évaluations thématiques et d'opérations de programmes afin d'en vérifier l'efficacité, la viabilité financière et l'utilité, l'utilisation de l'acquis des programmes antérieurs afin de modifier les stratégies et d'améliorer la gestion, et la formation aux techniques et méthodes d'évaluation; d) la promotion des programmes, par le renforcement de la collaboration avec les autres institutions, la publication du rapport annuel sur La situation des enfants dans le monde et d'autres ouvrages, et la collaboration avec les organisations non gouvernementales (ONG), les parlementaires et autres intéressés.

Exécution financière

11. Les dépenses effectives relatives aux activités du FIPPE se sont élevées en 1992 à 10,2 millions de dollars, un solde disponible de 14,8 millions de dollars étant ainsi dégagé pour 1993. Ont été utilisés un montant d'environ 1,2 million de dollars (11,8 %) pour les études générales et les évaluations, de 2,2 millions de dollars (21,6 %) pour les domaines d'activité spéciaux, de 1,6 million de dollars (15,7 %) pour la coopération avec les organismes des Nations Unies et autres organisations, de 2,5 millions de dollars (25,5 %) pour la diffusion de connaissances, les réseaux d'information et les échanges de données d'expérience, et de 2,6 millions de dollars (26,5 %) pour la promotion des programmes. On trouvera au tableau 7 des renseignements détaillés sur les dépenses par activité et au tableau 8 un état récapitulatif du budget et des dépenses par rubrique.

Tableau 7

FIPPE : état récapitulatif du budget et des dépenses par activité

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Activités	Budget		Dépenses 1992	Fonds disponibles 1993
	Montant approuvé 1992-1993	Montant révisé 1992-1993		
Etudes et évaluations				
Etudes générales	500	280	25	255
Manuel relatif aux programmes	100	100	-	100
Evaluation	3 600	2 612	1 192	1 420
Total partiel	4 200	2 992	1 217	1 775
Domaines d'activité spéciaux				
Ajustement/développement à visage humain	1 200	1 299	315	984
Savoir pour sauver	1 100	1 000	386	614
Publications concernant les programmes	1 300	1 300	569	731
Convention relative aux droits de l'enfant	520	520	108	412
Gestion de l'information relative aux programmes	1 000	1 788	738	1 050
Projet relatif à l'histoire	500	500	110	390
Total partiel	5 620	6 407	2 226	4 181
Coopération avec les organismes des Nations Unies et autres organisations				
Base d'information et statistiques	800	800	301	499
Réhabilitation internationale	300	300	125	175
Sous-Comité de la nutrition du Comité administratif de coordination	200	200	104	96
Institutions-ressources	1 000	1 100	532	568
Collaboration interinstitutions	1 290	1 020	557	463
Total partiel	3 590	3 420	1 619	1 801
Diffusion de connaissances, réseaux d'information et échanges de données d'expérience				
Soins de santé primaires	600	580	170	410
Vitamine A (oligo-éléments)	350	-	-	-
Allaitement maternel	1 000	1 000	231	769
Sécurité alimentaire des ménages	400	65	49	16
Services de base dans les zones urbaines	200	200	132	68
Participation des femmes au développement	400	-	-	-
Approvisionnement en eau et assainissement	270	270	158	112
Communications relatives aux programmes	320	600	313	287
Mobilisation sociale (pour la participation du public)	1 000	100	78	22
Appui à la programmation	1 300	2 238	1 018	1 220
Analyse économique des projets	900	990	387	603
Total partiel	6 740	6 043	2 536	3 507
Promotion des programmes				
Rapport sur la Situation des enfants dans le monde	3 000	3 018	1 242	1 776
Appui aux ONG et organisations intergouvernementales	850	950	401	549
Appui aux parlementaires (pour la participation du public)	1 000	-	-	-
Participation du public (mobilisation sociale et parlementaires)	-	2 000	828	1 172
Comités nationaux pour l'UNICEF	-	170	133	37
Total partiel	4 850	6 138	2 604	3 534
Total général	25 000	25 000	10 202	14 798

Tableau 8

FIPPE : état récapitulatif du budget et des dépenses par rubrique

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Budget		Dépenses 1992	Fonds disponibles 1993
	Montant approuvé 1992-1993	Montant révisé 1992-1993		
Total, Fonds alloués aux programmes de pays et aux programmes régionaux	-	-	-	-
Siège :				
Apports aux programmes				
Documents et publications		4 052	1 406	2 646
Formation		801	130	671
Assistance en espèces		5 493	1 662	3 831
Fournitures		-	-	-
Total partiel, Apports aux programmes		10 346	3 198	7 148
Dépenses de personnel				
Administrateurs recrutés sur le plan international		8 589	3 735	4 854
Personnel local		3 073	1 623	1 450
Consultants		1 575	754	821
Total partiel, Dépenses de personnel		13 237	6 112	7 125
Dépenses autres que de personnel				
Frais de voyage		1 255	773	482
Mobilier et matériel		50	88	(38)
Fournitures et services divers		112	31	81
Total partiel, Dépenses autres que de personnel		1 417	892	525
Total, Siège	25 000	25 000	10 202	14 798
Total général	25 000	25 000	10 202	14 798

Effectifs

12. En 1992, 73 postes comprenant 39 administrateurs recrutés sur le plan international et 34 agents des services généraux ont été imputés sur le FIPPE. Ce chiffre est inférieur de trois postes à celui qui a été approuvé par le Conseil d'administration pour 1992-1993 du fait que des postes ont été transférés du FIPPE au FP90 afin de répondre aux besoins concernant la nutrition, la participation des femmes au développement et les programmes destinés aux enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles. On trouvera au tableau 9 l'état récapitulatif, par classe, des postes imputés sur le FIPPE. Comme le Conseil d'administration l'a demandé en 1991, la liste détaillée des postes est annexée au présent document.

Tableau 9

FIPPE : état récapitulatif des postes du siège, par classe

	Chiffres approuvés 1992-1993	Chiffres effectifs 1992
Administrateurs recrutés sur le plan international		
L-7	2	1
L-6	4	5
L-5	8	8
L-4	16	14
L-3	8	8
L-2/L-1	4	3
Total partiel, Administrateurs recrutés sur le plan international	42	39
Agents des services généraux	34	34
Total	76	73

13. On trouvera au tableau 10 l'état récapitulatif, par groupe d'activité, des postes imputés sur le FIPPE. On constate une augmentation substantielle du nombre de postes effectivement utilisés pour la promotion des programmes du fait que certains postes consacrés à la mobilisation sociale dans le cadre de l'élément réseaux d'information et échange de données d'expérience ont été transférés à la promotion des programmes et à la participation du public.

Tableau 10

FIPPE : état récapitulatif des postes du siège, par activité

	Chiffres approuvés 1992-1993			Chiffres effectifs 1992		
	AI	SG	Total	AI	SG	Total
Etudes et évaluations	4	3	7	4	3	7
Domaines d'activité spéciaux	10	12	22	11	11	22
Collaboration avec les organismes des Nations Unies et autres organisations	3	3	6	3	3	6
Diffusion de connaissances, réseaux d'information et échange de données d'expérience	20	11	31	12	9	21
Promotion des programmes	5	5	10	9	8	17
Total des postes imputés au FIPPE	42	34	76	39	34	73

Note : AI = administrateurs recrutés sur le plan international
SG = agents des services généraux

B. Etudes et évaluations

14. Comme il est indiqué au tableau 7 ci-dessus, un montant de 1,2 million de dollars, soit 11,8 % des fonds du FIPPE approuvés pour 1992, a été consacré à des activités concernant les études et les évaluations. En 1992, l'accent a été mis en particulier sur le renforcement des moyens d'évaluation dans les bureaux de pays de l'UNICEF. Outre deux ateliers régionaux destinés au bureau régional de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et à celui de l'Asie de l'Est et du Pacifique, des activités intensives de formation peu coûteuse aux méthodes

essentielles de recherche et d'évaluation ont été effectuées dans les pays suivants : Angola, Burundi, Honduras, Libéria, Malawi, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Niger, Rwanda, Tchad, Thaïlande et Zimbabwe. Plus de 100 fonctionnaires provenant de 50 pays ont participé à la formation qui visait à renforcer les moyens d'évaluation des bureaux de pays de l'UNICEF et le suivi de la réalisation des objectifs pour les années 90. Une formation a été entreprise dans le domaine de la surveillance des collectivités à partir de postes sentinelles, où il s'agissait de faire participer directement et activement les collectivités dans lesquelles se déroulait la recherche ou l'évaluation, et d'assurer une action en retour immédiate pour ces collectivités, de même qu'une action en retour structurée pour les processus intégrés de gestion aux niveaux provincial et national. A la suite de cette formation, 17 pays font maintenant appel à la méthode de la surveillance des collectivités à partir de postes sentinelles en mettant l'accent sur la mesure de l'impact.

15. Les activités de secours d'urgence de l'UNICEF durant l'année écoulée ont été également évaluées, ce qui a permis de mettre en place une équipe spéciale de niveau élevé qui a formulé un certain nombre de décisions modifiant la politique de l'UNICEF dans le domaine des opérations. Une méthode type visant à évaluer les programmes d'urgence a été élaborée. A titre de première application, cette méthode a été utilisée pour examiner les documents existants, interroger les principaux participants aux opérations de secours d'urgence et étudier les liens entre les apports de l'UNICEF et les résultats des programmes. L'impact, le champ d'application et les coûts ont été évalués grâce à un processus de surveillance des collectivités à partir de postes sentinelles effectuée par des équipes comprenant des membres des collectivités, des ONG et des fonctionnaires nationaux. Le rapport final recensait les principales leçons tirées de l'expérience et contenait d'importantes recommandations qui ont été utiles pour mettre en place des interventions d'urgence dans d'autres pays. Cette activité a également abouti à une méthode visant à évaluer d'autres programmes d'urgence, qui est devenue un élément important de la prestation générale de l'UNICEF et a permis à son tour d'élaborer des méthodes en vue d'obtenir des données de base dans des conditions difficiles et de mettre au point un programme de pays fondé sur les activités réalisées durant la phase d'urgence.

16. Par ailleurs, le FIPPE a également permis d'effectuer une évaluation thématique générale faisant appel à l'étude, dans sept pays, de l'appui fourni par l'UNICEF à la surveillance de la croissance et à la promotion, afin de tirer parti de l'expérience acquise, de définir les modifications techniques et opérationnelles nécessaires pour améliorer l'utilité des activités de surveillance de la croissance et de promotion, et d'examiner la viabilité de ces activités. Des domaines prioritaires de recherche opérationnelle ont été dégagés et des efforts ont été faits pour renforcer les capacités nationales afin d'effectuer des évaluations anthropologiques rapides. Un appui a été fourni à la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en vue de mettre à l'essai la base de données d'évaluation. Une consultation de trois jours s'est également tenue, qui a été la première réunion au niveau mondial de l'UNICEF destinée à se concentrer exclusivement sur les stratégies et les efforts opérationnels à l'appui des activités productives des femmes. Un appui a été fourni au Groupe consultatif sur les soins et les activités d'éveil pour les

jeunes enfants afin de réaliser un atelier sur les pratiques et croyances relatives à la grossesse en Afrique subsaharienne.

17. Un appui a été fourni aux Gouvernements australien, canadien, danois et suisse afin d'effectuer la première évaluation du FISE au niveau de plusieurs donateurs, qui a consisté à coordonner des visites dans six pays pour y réaliser des études de cas et à assurer, dans le sens inverse, l'utilisation des résultats de ces visites pour le processus d'évaluation. Une assistance en espèces a été fournie à la Bolivie et à l'Equateur pour appuyer l'évaluation du programme PROANDES (services de base destinés aux enfants de la sous-région des Andes), afin de faciliter les échanges de données d'expérience dans la région et de mettre à la disposition de l'UNICEF des renseignements utiles sur les programmes par secteur. Le bureau de l'UNICEF au Chili a reçu un appui pour évaluer le projet de cuisinière solaire, dans lequel l'accent a été mis sur les gains de temps pour les femmes et les enfants, les économies d'argent et les effets sur l'environnement. Les résultats de cette évaluation seront comparés avec des expériences analogues dans d'autres pays afin de formuler des recommandations sur l'utilisation appropriée des cuisinières solaires et de définir de nouveaux domaines de recherche appliquée.

C. Domaines d'activité spéciaux

18. Le montant consacré aux domaines d'activité spéciaux, tel qu'il est indiqué au tableau 7 ci-dessus, est de 2,2 millions de dollars, soit 21,6 % du total des dépenses au titre du FIPPE pour 1992. Les activités ont porté sur l'ajustement et le développement à visage humain, la brochure Savoir pour sauver, les publications concernant les programmes, la Convention relative aux droits de l'enfant, la gestion de l'information relative aux programmes et le projet relatif à l'histoire de l'UNICEF. Le concept de développement à visage humain a encore progressé en 1992, plus de 100 pays ayant produit un programme d'action nationale en faveur des femmes et des enfants. Une assistance a été fournie afin d'examiner l'établissement des coûts et les aspects financiers de ces programmes durant l'année. La collaboration interinstitutions a consisté en particulier à donner une forme tangible au concept de développement à visage humain; y ont participé la Banque mondiale pour l'examen en commun des programmes d'action nationaux du Ghana, de la Guinée et de l'Ouganda, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'établissement du rapport de l'Argentine sur le développement humain, et le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'étude de méthodes permettant d'analyser l'affectation de l'aide publique au développement dans les domaines prioritaires du développement humain et d'améliorer le système d'évaluation de la solvabilité. Avec les autres organismes représentés au sous-groupe de l'ajustement du Groupe consultatif mixte des politiques, une proposition a été élaborée à l'intention des bureaux de pays des organismes membres en ce qui concerne l'observation suivie de la pauvreté et des effets des politiques d'ajustement sur les groupes vulnérables. Afin de disposer d'une base d'analyse satisfaisante pour les activités de plaidoyer de l'UNICEF en faveur des enfants et autres groupes vulnérables, une étude sur le relèvement de l'Afrique dans les années 90 a été publiée afin de définir une autre voie de développement axée sur le développement humain. On a achevé, dans huit pays d'Amérique latine, une étude analogue consacrée aux dépenses publique et à la réglementation de l'Etat dans le secteur social. Les efforts entrepris dans le domaine de la conversion de la dette en mesures de

développement se sont poursuivis en 1992, la Jamaïque, Madagascar et les Philippines venant s'ajouter à la liste des pays qui ont bénéficié d'échanges de créances de banques commerciales arrangés par l'UNICEF.

19. Environ 5,5 millions d'exemplaires de la publication Savoir pour sauver et des matériels d'information correspondants sont maintenant en circulation dans 155 langues, atteignant les collectivités et un public national dans presque tous les pays avec lesquels l'UNICEF coopère. Au cours de l'année, on a entrepris de réviser Savoir pour sauver et la brochure qui l'accompagne, intitulée "Tous pour la santé"; les consultations à cet effet devraient se prolonger en 1993. L'examen de la publication a permis d'élaborer une brochure qui vise en partie à étendre le processus de consultation afin d'inclure un plus grand nombre d'experts du monde en développement. Les travaux de rédaction sont maintenant pratiquement achevés et l'impression sera effectuée en 1993. Dans un domaine connexe, un appui a été fourni durant l'année à la mise au point d'une version de Savoir pour sauver destinée aux enseignants et autres personnes qui s'occupent des enfants (principalement dans les écoles), dans le cadre du programme concernant l'instruction d'enfant à enfant.

20. Il a été fait appel au FIPPE pour rassembler, analyser et diffuser des informations d'origine interne et externe directement utilisables pour la réalisation des objectifs de l'UNICEF et les activités de plaidoyer en leur faveur durant les années 90 dans les pays en développement, au siège ainsi que dans les milieux universitaires et du développement à l'échelle mondiale. Trois ouvrages ont été publiés à l'appui des objectifs concernant la santé et la nutrition : un ouvrage intitulé Breastfeeding, Growth and Illness (Allaitement maternel, croissance et maladie) avec une bibliographie annotée, rédigé par trois experts internationalement reconnus, une publication établie avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) sur la sécurité alimentaire des ménages (Household Food Security), et un guide de formation pour la gestion de la lactation (Training Guide in Lactation Management). On a également réimprimé durant l'année l'étude sur la stratégie visant à améliorer la nutrition des femmes et des enfants dans les pays en développement. Un ouvrage sur l'environnement, le développement et l'enfant a été diffusé lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Cinq nouveaux ouvrages ont été publiés en 1992 dans la série "Education pour tous" et une nouvelle série, The Children in War, consacrée aux enfants dans les conflits armés, a été lancée en 1992. Grâce à la collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la diffusion des publications importantes de l'OMS et de l'UNICEF/OMS dans les domaines prioritaires de la santé et de la nutrition s'est considérablement renforcée avec la multiplication des traductions dans les langues locales, ce qui a permis de toucher plus largement le personnel de santé et les responsables des collectivités.

21. Le FIPPE a continué de fournir un appui pour l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant. Une version révisée de la pochette d'information sur la Convention a été produite à l'intention du "public informé". L'ancienne pochette, qui avait été établie avec le Centre pour les droits de l'homme, visait essentiellement à promouvoir la ratification de la Convention. Maintenant que 130 pays environ ont ratifié cet instrument, il est nécessaire de mettre l'accent sur la phase d'application afin d'expliquer l'évolution de la situation, sur l'adoption de mesures officielles visant à réviser la législation nationale, et sur l'établissement de rapports à

l'intention du Comité des droits de l'enfant. La pochette porte également sur des questions spécialisées telles que les enfants dans les conflits armés et l'exploitation économique des enfants. Elle a été très utile pour sensibiliser les partenaires éventuels à l'importance de la Convention et pour aider à promouvoir son application. Elle est employée par les bureaux de pays et les comités nationaux pour l'UNICEF afin d'établir les matériels d'information locaux sur la Convention et elle est souvent combinée à des documents axés sur les questions relatives aux droits des enfants qui présentent de l'intérêt ou de l'importance sur le plan local.

22. Durant l'année, le FIPPE a continué d'appuyer la gestion de l'information relative aux programmes. On a élaboré des directives en vue de simplifier et d'adapter le processus et la documentation de la programmation par pays, et on a trouvé un moyen permettant de lier les programmes aux effectifs des bureaux - le plan de gestion des programmes par pays. Un prototype de système d'information sur les pays à l'intention des bureaux extérieurs a été mis au point afin que ces derniers puissent recueillir des données sur la situation des enfants et des femmes et suivre les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs des années 90. Le FIPPE a également contribué à l'élaboration du système de gestion des programmes afin de permettre à l'UNICEF d'utiliser une seule base d'information intégrée pour le stockage et la restitution des statistiques et des données nécessaires pour ses activités, et d'améliorer la fiabilité et la responsabilité de ses fonctionnaires.

23. En 1992, le projet relatif à l'histoire s'est poursuivi sur la base des priorités adoptées en 1989 par l'Equipe spéciale sur l'histoire pour le plan de travail concernant la période 1989-1991. On a achevé une monographie sur l'expérience de l'UNICEF dans le domaine des programmes urbains, ainsi qu'un répertoire en deux volumes des décisions de fond du Conseil d'administration (E/ICEF/L.1309/Add.3 pour la période 1980-1985 et E/ICEF/L.1309/Add.4 pour la période 1986-1993). Le premier volume (1980-1985) sera publié en mars 1993 et le second sera mis au point après la session de 1993 du Conseil d'administration.

D. Coopération avec le système des Nations Unies et d'autres organismes

24. Comme il est indiqué au tableau 7 ci-dessus, un montant de 1,6 million de dollars, soit 15,7 % du total des dépenses du FIPPE pour 1992, a été employé pour renforcer la coopération avec le système des Nations Unies et d'autres institutions. L'UNICEF a continué de collaborer avec le Bureau de statistique des Nations Unies pour conseiller les gouvernements et ses bureaux sur l'utilisation de statistiques dans les programmes en faveur des enfants et des femmes. Il a aussi collaboré étroitement avec la Division de la population du Secrétariat de l'ONU sur diverses questions démographiques.

25. Durant l'année, les ressources du FIPPE ont permis à l'UNICEF de continuer à participer aux travaux du Sous-Comité de la nutrition du Comité administratif de coordination et d'autres institutions extérieures au système des Nations Unies, comme le Centre international de l'enfance à Paris, la Société internationale pour le développement, l'International Development Conference, l'Association internationale de pédiatrie, l'Université de Colombie Britannique (pour Global Health News and Review) et le World Congress for Education and

Communication on Environment and Development. L'organisation Rehabilitation International a continué d'appuyer l'action des bureaux extérieurs de l'UNICEF et d'assurer une liaison avec d'autres institutions des Nations Unies et avec des ONG qui travaillent dans le domaine de la prévention des handicaps et la rééducation des handicapés. Elle a aussi continué à rassembler et à diffuser des informations et du matériel de formation sur différents aspects de la prévention des handicaps chez les enfants et de la rééducation des enfants handicapés et a plaidé en faveur de la politique de l'UNICEF pour la survie et le développement des enfants et de sa stratégie élargie visant les enfants handicapés.

E. Diffusion de connaissances, réseaux d'information et échanges de données d'expérience

26. En 1992, 2,5 millions de dollars, soit 25,5 % des dépenses du FIPPE, ont été consacrés à des activités liées à la diffusion de connaissances, aux réseaux d'information et à des échanges de données d'expérience. Des fonds d'action générale distincts ayant été créés pour ces activités, la lutte contre les troubles dus à la carence en iode, la nutrition, la participation des femmes au développement, la lutte contre l'avitaminose A et la sécurité alimentaire des ménages ont été financées par le Fonds de programmation pour les objectifs des années 90, et non par le FIPPE. En revanche, les activités de mobilisation sociale ont été transférées du domaine diffusion de connaissances, réseaux d'information et échange de données d'expérience à celui de la promotion du programme, qui correspond mieux à la nature de ces activités.

27. L'UNICEF a continué d'appuyer des activités d'apprentissage et d'échange de données d'expérience sur les programmes de terrain afin d'améliorer la planification et l'exécution des programmes. Dans le domaine de la santé, l'UNICEF a mis au point des modules de formation concernant l'épidémiologie de base et la surveillance communautaire, les affections aiguës des voies respiratoires et la lutte contre les maladies diarrhéiques, et a constitué une base de données sur les documents de référence relatifs au programme élargi de vaccination, à la lutte contre les maladies diarrhéiques et aux affections aiguës des voies respiratoires; il a aussi mis au point un système informatisé de réseaux de surveillance pour faciliter la diffusion des connaissances, la création de réseaux d'information et les échanges de données d'expérience dans ce domaine. Le Fonds interrégional a aussi été mis à contribution pour financer l'élaboration du document sur la politique urbaine. On a établi des documents d'information, fait des études de cas sur certains pays et organisé un atelier sur la politique urbaine.

28. Les activités de communication sur le programme ont été renforcées pour améliorer les analyses de situations axées sur la communication et la formation par des méthodes faisant appel à l'expérience et à l'interaction. Durant l'année, le FIPPE a soutenu les premières étapes de la mise au point de modules de formation pour la mobilisation sociale, la planification de la communication et la gestion de la production audio-visuelle. Les modules planification de la communication et gestion de la production audio-visuelle sont élaborés en collaboration avec l'Australian Broadcasting Company et Radio Pays-Bas.

29. En raison de la pénurie de fonds et de la nécessité de mieux justifier leur emploi, le coût des programmes, le rapport coût/utilité et la durabilité sont

les questions importantes qui nécessitent non seulement l'application d'une comptabilité analytique, mais aussi l'intégration de cette activité dans une analyse socio-économique du pays. L'UNICEF est en train de renforcer ses capacités techniques en ce qui concerne la comptabilité analytique et le financement du secteur social et de créer un réseau d'économistes au sein de l'Organisation. En 1992, le Groupe de l'analyse économique des projets, financé par le Fonds interrégional, a fourni un appui dans ces domaines en organisant des séminaires de formation et des consultations au niveau des pays ou des régions et en établissant des principes directeurs et des rapports.

F. Promotion du programme

30. Les dépenses consacrées à la promotion du programme ont totalisé 2,6 millions de dollars en 1992, soit 26,5 % des dépenses du FIPPE pour l'année. Les activités de promotion du programme comprennent l'établissement, la publication et la diffusion du rapport sur La situation des enfants dans le monde et un soutien aux ONG et à la participation du public. Le Directeur général a lancé le rapport sur La situation des enfants dans le monde en 1993 lors d'une conférence de presse internationale à Mexico. Des séances d'information de la presse ont eu lieu dans plusieurs villes de pays industrialisés et dans toutes les régions en développement. La couverture par la presse écrite et radiophonique a été très large et des extraits de la conférence de Mexico ont été retransmis par satellite et largement diffusés par des chaînes de télévision partout dans le monde. Le rapport de 1993 a été publié simultanément en anglais, arabe, espagnol, français et portugais. Il a ensuite été traduit, soit entièrement, soit en version abrégée, dans plus de 40 langues. D'après tous les échos, ce rapport a contribué à susciter la forte volonté politique et le niveau élevé d'engagement et de mobilisation sociale nécessaires pour la promotion et l'exécution du programme.

31. Durant l'année, le Fonds interrégional a aussi été employé pour mobiliser les ONG en faveur de la mise en oeuvre des objectifs du Sommet mondial pour les enfants, pour promouvoir les activités des ONG dans la mise en oeuvre et le suivi de la Convention relative aux droits de l'enfant, pour donner à l'Afrique une place prioritaire dans les activités des années 90 et pour renforcer les capacités d'exécution des ONG qui oeuvrent en faveur des enfants dans des pays en développement et en Europe centrale et orientale. Il a financé des activités du mouvement Défense des enfants-International, qui fait fonction de secrétariat pour le Groupe des organisations non gouvernementales sur les droits de l'enfant. Pour cela, il a notamment cherché à susciter des coalitions nationales pour la mise en oeuvre et le suivi de la Convention, établi des principes directeurs appropriés, coordonné les contributions des ONG aux réunions de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et de ses différents sous-groupes qui s'occupent de questions comme l'exploitation et le travail des enfants, créé à Genève un centre de recherche et de documentation sur la Convention et organisé une réunion Défense des enfants-International/UNICEF sur les systèmes d'information relatifs aux droits des enfants. On a également fourni un appui à l'Organisation mondiale du mouvement scout pour qu'elle mette au point des outils permettant de renforcer la participation des scouts aux activités de développement communautaire, notamment en matière d'éducation sanitaire et de plaidoyer pour la Convention aux échelons national et local.

32. Le Fonds interrégional a aussi servi à encourager la participation du public en mobilisant les maires, les parlementaires, les chefs spirituels et les intellectuels et en favorisant la collaboration entre ces partenaires et les bureaux extérieurs au service des buts du Sommet mondial, à faire en sorte que les questions concernant les enfants soient examinées au niveau politique le plus élevé, grâce aux résolutions et plans d'action adoptés par des organisations intergouvernementales comme le Mouvement des pays des non alignés, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la CNUED, la Conférence internationale sur l'assistance aux enfants africains et le Groupe des 15 pays en développement, ainsi qu'à faire donner la priorité à l'Afrique dans les années 90, par la célébration de la Journée de l'enfant africain, et à un soutien général à l'élaboration de plans d'action nationaux. Une initiative mondiale (les "Maires en tant que défenseurs des enfants") a été lancée en janvier 1992 au Colloque international des maires tenu à Dakar (Sénégal), auquel ont participé 50 maires de toutes les régions du monde qui se sont engagés en tant que défenseurs des enfants. Cette initiative met l'influence politique des maires et des dirigeants municipaux au service de la survie et du développement de l'enfant. Juste avant la Conférence internationale sur l'assistance aux enfants africains, en novembre 1992, une quarantaine de maires venus du Canada, d'Italie, du Nigéria et du Sénégal se sont réunis pour examiner comment ils pourraient contribuer à la mise en oeuvre des plans d'action nationaux.

33. En juin 1992, l'UNICEF a parrainé une conférence régionale de chefs spirituels de huit pays d'Afrique australe. Les participants à cette conférence sur les religions d'Afrique au service des enfants d'Afrique ont publié une déclaration dans laquelle ils s'engagent, en qualité de membres de toutes les communautés religieuses de la région, à travailler ensemble pour la paix et la justice et, surtout, pour la protection des enfants. En outre, l'UNICEF a fourni un soutien au Sommet des parlementaires qui s'est tenu en juin 1992 à Rio de Janeiro à l'occasion de la CNUED. Cette réunion de 300 représentants parlementaires, chefs spirituels, scientifiques, artistes et autres personnalités éminentes s'est concentrée sur l'aspect humain des préoccupations environnementales. Les questions concernant les enfants ont tenu une grande place dans tous les débats de la CNUED et des enfants de toutes catégories socio-économiques, y compris des enfants des rues, y ont participé et exprimé leurs vues.

III. FONDS REGIONAUX

A. Aperçu

34. Les fonds régionaux sont le Fonds régional pour la préparation, la promotion et l'évaluation des programmes (FRPPE), le Fonds d'ajustement spécial pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Fonds régional pour la participation des femmes au développement, le Fonds régional pour les enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles et le Fonds pour le renforcement des structures et la création de capacités nationales.

35. Conscient des besoins particuliers des bureaux régionaux, le Conseil d'administration, à sa session de 1991, a approuvé un FRPPE distinct. Le budget de programme de 18,5 millions de dollars pour l'exercice biennal 1992-1993 a été approuvé (E/ICEF/1991/P/L.58) et a été présenté à nouveau au Conseil en 1992 dans le cadre du budget consolidé du programme des fonds d'action générale. Le

FRPPE a continué d'être la principale source de conseils et de soutien aux pays pour le suivi des activités de programme en matière de diffusion de connaissances et d'échange de données d'expérience dans la région et de soutien pour le lancement d'activités de programmes dans les pays à revenu moyen à élevé qui n'ont pas de programmes de pays et pour la mobilisation et le renforcement de la collaboration avec les organisations et institutions économiques, sociales et politiques régionales et sous-régionales.

36. Le Fonds d'ajustement spécial pour l'Amérique latine et les Caraïbes et les fonds régionaux pour les femmes et les enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles sont gérés par la région Amériques/Caraïbes et s'ajoutent aux crédits imputés sur le FRPPE. Le Fonds d'ajustement spécial a été créé en 1988 et doté de 10 millions de dollars pour la période 1988-1992 (E/ICEF/1988/13, résolution 1988/22); il a été reconduit jusqu'en 1993 par le Conseil d'administration à sa session de 1990. Le budget pour l'exercice biennal 1992-1993 qui se monte à 8,4 millions de dollars (dont 2,4 millions de dollars de crédits déjà alloués aux pays de la région mais non dépensés, qui ont été reportés), a également été approuvé à cette occasion (E/ICEF/1990/P/L.41). Le Fonds d'ajustement spécial a fourni une aide aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour faire face à la détérioration des conditions socio-économiques dues à la crise économique de la région. Le Fonds régional pour les femmes a été approuvé par le Conseil d'administration en 1990 avec une dotation de 1,5 million de dollars pour la période 1990-1995. Il a contribué à la mise au point de méthodes visant à améliorer la qualité de la vie et à réduire la charge de travail des femmes à faible revenu. Pour renforcer la sensibilisation aux problèmes de toutes les catégories d'enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles et susciter des actions plus efficaces pour y répondre, le Conseil d'administration a approuvé à sa session de 1990 le programme en faveur des enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles, doté de 3,0 millions de dollars pour la période 1991-1996 (500 000 dollars par an).

37. Le fonds pour le renforcement des structures et la création de capacités nationales est géré par la région Afrique de l'Est et Afrique australe et est complètement financé par des contributions supplémentaires. Il a continué de soutenir des programmes nationaux qui font participer les universités au perfectionnement et à la formation des personnels de santé actuels et futurs, en se fondant sur les problèmes et besoins effectifs des communautés en matière de soins de santé. Les activités régionales exécutées en 1992 sont décrites dans la section ci-après.

Exécution du budget

38. L'état récapitulatif du budget et des dépenses du programme, ventilés par région, est donné au tableau 11.

Tableau 11

Fonds régionaux : récapitulation du budget et des dépenses par région

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Fonds	Budget		Dépenses 1992	Crédits disponibles pour 1993
	Approuvé 1992-1993	Révisé 1992-1993		
<u>Masse commune des ressources</u>				
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	2 855	2 912	1 510	1 402
Afrique de l'Est et Afrique australe	3 017	3 009	1 422	1 587
Amériques et Caraïbes	12 880	12 478	4 644	7 834
Asie orientale et Pacifique	2 770	3 134	1 208	1 926
Asie du Sud	1 930	2 521	855	1 666
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 978	1 824	704	1 120
Pays à revenus élevés	3 000	2 552	702	1 850
Total partiel, Masse commune des ressources	28 430	28 430	11 045	17 385
<u>Fonds supplémentaires</u>				
Afrique de l'Est et Afrique australe	8 904	8 904	633	8 271
Total partiel, Fonds supplémentaires	8 904	8 904	633	8 271
Total	37 334	37 334	11 678	25 656

39. Sauf dans le cas de la région Amériques/Caraïbes, les fonds provenant de la masse commune des ressources pour toutes les autres régions ainsi que pour certains pays en développement à revenus élevés sont imputés sur le FRPPE. La ventilation des fonds régionaux alloués à la région Amériques/Caraïbes est donnée au tableau 12. Le seul fonds régional financé par des fonds supplémentaires est le Fonds pour le renforcement des structures et la création de capacités nationales pour favoriser la survie et le développement des enfants dans la région de l'Afrique, qui a été approuvé par le Conseil à sa session de 1991 (E/ICEF/1991/P/L.42) et est géré par le bureau régional Afrique de l'Est et Afrique australe.

Tableau 12Fonds régionaux, région Amériques/Caraïbes : état récapitulatif
du budget et des dépenses

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Fonds	Budget			Crédits disponibles pour 1993
	Approuvé 1992-1993	Révisé 1992-1993	Dépenses 1992	
<u>Masse commune des ressources</u>				
FRPPE	2 925	2 523	1 113	1 410
Fonds d'ajustement spécial	8 355	8 355	2 904	5 451
Femmes	600	600	252	348
Enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles	1 000	1 000	376	624
Total	12 880	12 478	4 645	7 833

Tableau d'effectifs

40. On présente au tableau 13 le classement des postes par région et l'on donne en annexe une liste détaillée des postes dont le financement est imputé sur les fonds régionaux. L'augmentation importante du nombre de postes du Bureau régional pour l'Asie du Sud est due principalement au transfert de ce bureau régional de l'Inde au Népal.

Tableau 13

Fonds régionaux : état récapitulatif des postes par région

	Postes budgétisés pour 1992-1993			Postes pourvus 1992		
	AI	SG	Total	AI	SG	Total
Bureau régional pour l'Afrique occidentale et centrale	7	5	12	8	5	13
Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe	8	7	15	8	7	15
Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes	8	4	12	7	4	11
Bureau régional pour l'Asie orientale et le Pacifique	8	4	12 ^a	8	4	12
Bureau régional pour l'Asie du Sud	2	1	3	6	12	18
Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	6	6	12	6	5	11
Total	39	27	66	43	37	80

^a On rétablit dans ces chiffres un poste d'administrateur chargé des achats recruté sur le plan international et un poste d'agent des services généraux omis par inadvertance dans la liste originale.

B. Afrique occidentale et centrale

41. Sur les 2,9 millions de dollars auxquels se monte l'allocation révisée du Fonds régional pour la préparation, la promotion et l'évaluation des programmes octroyée à l'Afrique occidentale et centrale, 1,5 million ont été effectivement dépensés en 1992. Cette somme a été utilisée pour renforcer la coopération technique entre pays en développement (CTPD) par le biais de l'atelier de planification sanitaire régionale, d'une réunion sur la collaboration entre l'Organisation de coordination et de coopération dans la lutte contre les

grandes endémies et l'UNICEF, et d'un séminaire régional organisé conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque africaine de développement et le Gouvernement ivoirien sur la dimension culturelle du développement, vue sous l'angle du rôle des collectivités et de la réflexion culturelle appliquée au développement et à ses incidences sur les femmes et les enfants. Des sommes provenant du Fonds régional ont aussi été affectées au service d'une conférence sur les jeunes qui s'est tenue à Ouagadougou (Burkina Faso). L'événement majeur de l'année a été la Conférence internationale sur l'assistance aux enfants africains, parrainée par l'OUA. La Conférence a adopté le "Consensus de Dakar", qui énonce les engagements pris par les gouvernements et les donateurs vis-à-vis des enfants du continent. Le bureau régional a oeuvré en collaboration très étroite avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans le cadre d'un séminaire sous-régional sur le travail des enfants, et une aide a également été octroyée en vue de couvrir les dépenses relatives au Colloque sur l'enfant de sexe féminin tenu à Nouakchott (Mauritanie). On s'est davantage intéressé au développement participatif en appuyant la tenue d'une consultation sur cette question, qui a rassemblé des fonctionnaires de l'UNICEF, leurs homologues gouvernementaux et des représentants des ONG. Cette consultation a été d'une grande utilité pour mettre en évidence les méthodes qui doivent permettre de réaliser les buts de la décennie dans la région.

42. Le Fonds régional a également financé un appui consultatif régional aux bureaux de pays dans les domaines suivants : soins de santé primaires/Initiative de Bamako, développement communautaire, systèmes intégrés de gestion, approvisionnement et logistique, et analyse des politiques économiques.

C. Afrique orientale et australe

43. La région de l'Afrique orientale et australe a dépensé 1,4 million de dollars sur son allocation au titre du Fonds régional pour 1992. Cette région a appuyé très activement d'importantes études et évaluations, concernant notamment les thèmes ci-après : "Santé de la femme/maternité sans risque", centré sur la santé des femmes au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie; "Etude sur les moustiquaires imprégnées d'insecticide", contribution importante à la lutte contre le paludisme; "Les enfants des familles touchées par le sida" (syndrome d'immunodéficience acquise), brochure de conseils familiaux; "Etude multinationale", mise en application de la nouvelle stratégie de l'UNICEF en matière de nutrition; enfin, l'étude sur "L'enfant de sexe féminin", menée dans huit pays différents.

44. Le bureau régional a utilisé ces fonds pour renforcer l'échange d'informations entre les fonctionnaires en poste dans les pays de la région en développant les réseaux d'information dans les domaines suivants : paludisme/santé; sida/éducation sanitaire; sécurité alimentaire et nutrition des ménages; promotion de la femme; enfin, systèmes intégrés de gestion. Ces réseaux d'échanges de connaissances ont non seulement facilité l'expansion de la base d'information régionale mais également servi à amorcer des contacts consultatifs avec les ONG et d'autres institutions des Nations Unies. Les fonds régionaux ont aussi joué un rôle déterminant pour appuyer le renforcement de la collaboration interorganisations grâce à la réunion des directeurs régionaux de l'OMS et de l'UNICEF à laquelle ont participé des représentants de la Banque

mondiale et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Cette réunion a abouti à l'expression d'une volonté plus ferme d'oeuvrer ensemble à conforter les gouvernements dans leurs efforts pour résoudre les questions liées à la fourniture de soins de santé et réaliser les objectifs du Sommet mondial pour les enfants.

45. De nouveaux matériaux ont été établis et utilisés pour former à l'analyse par sexe du personnel originaire de six régions. Un soutien a été apporté à l'Assemblée générale et à la Conférence de programmation du Réseau de développement et de communication des femmes d'Afrique (réseau de groupes féminins), où l'on a examiné les besoins prioritaires des femmes ainsi que les questions relatives à leur démarginalisation, à leurs droits, à leur contribution au développement et à la gestion. Les droits des enfants ont également été appuyés par la publication du magazine pour enfants "Pied Crow". On a aidé les petits pays à établir des programmes d'action nationaux, et des partenaires venus de 13 pays africains ont participé à un atelier technique sur l'établissement de ces programmes. On progresse vers l'élaboration d'un système de suivi des programmes d'action nationaux dans la région.

D. Amériques et Caraïbes

46. Comme indiqué plus haut au tableau 12, le fonds régional pour la région des Amériques et des Caraïbes se compose du Fonds régional pour l'élaboration, la promotion et l'évaluation des programmes, de la Facilité d'ajustement spéciale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, du fonds régional pour la mobilisation des femmes au service du développement et du fonds régional pour les enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles. Le montant total des dépenses effectives pour 1992 s'est élevé à 4,6 millions de dollars.

47. En 1992, les sommes provenant du Fonds régional ont permis d'apporter un appui consultatif technique aux pays de la région dans les domaines de la santé, de la nutrition, de la planification et de l'évaluation ainsi que des services urbains de base. Ces sommes ont été utilisées pour renforcer la collaboration interorganisations entre l'Organisation panaméricaine de la santé et l'UNICEF ainsi que pour financer la deuxième réunion des responsables de santé maternelle et infantile (SMI) en Amérique latine et d'importantes études sur la mortalité liée à la maternité, la contribution du programme élargi de vaccination au développement et l'examen des programmes d'enseignement concernant l'allaitement naturel destinés aux écoles de soins infirmiers, de médecine et de santé publique. Une assistance a été fournie en vue de l'établissement des documents de fond utilisés à la deuxième réunion des Premières Dames des Amériques et des Caraïbes tenue à Cartagena (Colombie) en septembre 1992, où les premières dames sont convenues de domaines d'activité communs pour leurs activités de plaidoyer et leurs initiatives en faveur des enfants et des femmes dans des domaines tels que l'élimination du tétanos néo-natal, la promotion de l'allaitement naturel et la prévention des grossesses précoces.

48. Le Fonds régional a été l'une des sources principales des sommes qui ont servi à promouvoir la collaboration entre l'UNESCO et l'UNICEF dans la région en vue de redéfinir les politiques et directives relatives à l'instruction élémentaire et à l'alphabétisation. De surcroît, un financement a été accordé en vue d'appuyer une réunion des ONG d'Amérique latine sur l'éducation pour tous. D'autres activités ont été menées en collaboration avec l'UNESCO pour

analyser la contribution de la société civile au financement et à la satisfaction des besoins scolaires fondamentaux ainsi qu'à la promotion d'une coordination plus efficace entre les ONG dans ce domaine. L'appui à l'action de CTPD en matière d'éducation a été un point saillant des activités du Fonds régional en 1992, de même que la diffusion de matériaux imprimés et audiovisuels. Une autre activité très importante menée en 1992 a été l'élaboration des programmes d'action nationaux, notamment en ce qui concerne les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes. Parmi les activités appuyées par le Fonds régional en 1992 figuraient la participation de trois fonctionnaires de la région au cours de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale sur la préparation et l'évaluation des politiques et projets sociaux, une étude menée au Nicaragua sur la qualité de la vie, des études sur des questions telles que les opérations d'allégement de la dette, l'analyse des coûts des programmes d'action nationaux et l'investissement public au profit des enfants.

49. Le Fonds régional a aussi rendu possible plusieurs activités dans le domaine de l'information, notamment l'atelier régional des fonctionnaires d'information, une étude de l'expérience de la Colombie en matière de communication, une vidéo sur les questions d'environnement en Haïti et des entretiens avec des écrivains latino-américains de renom sur des questions relatives à la survie et au développement de l'enfant. Enfin, le Fonds régional a fourni les sommes nécessaires à l'appui et à l'exécution d'une analyse de situation concernant l'impact de la dégradation de l'environnement sur les enfants de la région, ainsi qu'à l'appui de la deuxième rencontre régionale sur l'eau et l'assainissement organisée conjointement avec l'Organisation panaméricaine de la santé, et avec la participation de représentants des gouvernements de tous les pays de la région.

50. En 1992, 16 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont exécuté des activités financées par la Facilité d'ajustement spéciale pour l'Amérique latine et les Caraïbes. La plupart de ces projets étaient axés sur le renforcement des capacités des gouvernements en matière de conception, d'application et de suivi des politiques et programmes sociaux visant à atténuer les pires effets de la crise économique et de la pauvreté sur la population, en particulier les femmes et les enfants. Ils avaient donc directement trait à l'élaboration et à l'application des plans d'action nationaux en tant qu'instruments de politique sociale et de développement. Un projet sous-régional de collaboration avec l'Eglise catholique et un projet mené en Argentine étaient centrés sur les activités de plaidoyer visant à mobiliser d'importants alliés et à mettre les femmes et les enfants au premier rang des préoccupations politiques et sociales. Enfin, au Mexique et en Uruguay, la Facilité d'ajustement spéciale a financé l'aide technique et financière destinée aux programmes de prestation de services, notamment aux soupes populaires et aux centres de soins familiaux et infantiles intégrés.

51. En 1992, le programme régional des enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles a continué de fournir un appui technique et financier aux bureaux de l'UNICEF dans la région en vue d'établir des analyses de situation dans les pays suivants : Argentine, Brésil, Colombie, Equateur, Honduras, Mexique, Pérou et Venezuela. Un appui a également été fourni en vue d'études sur la prostitution des enfants en Argentine, au Chili, en République dominicaine, en Equateur et dans les pays d'Amérique centrale ainsi que pour une

étude sur les mauvais traitements infligés aux enfants au Mexique. Les analyses de situation concernant la Bolivie et l'Uruguay ont été publiées, de même que les versions portugaise, anglaise et française d'éditions précédentes, dans le but de diffuser des données d'expérience exploitables à l'attention des organismes de la région s'occupant d'enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles. En outre, une action particulière a été consacrée à l'appui technique aux établissements s'occupant de mineurs et à la formation de leur personnel à un traitement plus humain des enfants. Trois ateliers sous-régionaux ont aussi été tenus à l'intention des éducateurs de jeunes défavorisés. Plus de 51 missions d'appui technique ont été organisées dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi qu'une mission en Afrique. La CTPD entre les pays de la région a aussi été facilitée.

52. Un appui technique a été fourni au Parlement andin pour lui permettre d'entreprendre une analyse de la situation des femmes dans les pays andins et une analyse des lois de ces pays concernant les femmes. Un appui technique a aussi été octroyé à la troisième réunion du Parlement centraméricain pour lui permettre d'effectuer une analyse de situation et une analyse de la législation concernant les femmes.

53. L'UNICEF a donné un appui technique aux réunions régionales de la Conférence des évêques catholiques d'Amérique latine. Le programme régional concernant les femmes a contribué à la compilation, l'analyse, la publication et la diffusion d'études sur la violence dans la famille en Amérique centrale ainsi qu'à la publication de plusieurs monographies sur les expériences d'activités productrices de recettes dans les Amériques et aux Caraïbes. Ce programme a coordonné les activités menées avec d'autres organismes des Nations Unies, tels que la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'UNESCO, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et l'Organisation panaméricaine de la santé/OMS sur la promotion de la femme et les politiques s'y rapportant. Une collaboration étroite a été établie avec chaque bureau de pays pour faire en sorte que ces activités en faveur des femmes se renforcent mutuellement et soient complémentaires.

E. Asie orientale et Pacifique

54. Au total, la région a dépensé 1,2 million de dollars sur son allocation du Fonds régional. Cette somme a été utilisée pour appuyer les services consultatifs régionaux et une série de consultations régionales, séminaires d'étude et échanges de données d'expérience. Parmi ces activités figuraient le deuxième séminaire d'étude des progrès des soins de santé primaires organisé conjointement par l'UNICEF et l'Institut de la santé et du développement de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE); une consultation régionale sur les enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles à laquelle ont participé quatre ONG, trois autres institutions des Nations Unies et six bureaux de l'UNICEF; un séminaire régional sur la nutrition à l'intention des décideurs de niveau intermédiaire et de haut niveau du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et de Mongolie; un séminaire de consultation régionale sur le sida à l'intention de huit bureaux de pays; enfin, une réunion de planification régionale sur les coûts et les questions économiques à l'intention du personnel de la région. Cette somme a aussi été utilisée pour appuyer la deuxième consultation régionale sur la Convention relative aux droits de l'enfant, à laquelle ont participé des représentants de

13 pays qui ont publié le "Consensus de Beijing" contenant 15 recommandations concernant l'application de la Convention. D'autres consultations régionales ont été tenues sur l'éducation, l'allaitement naturel, les mauvais traitements infligés aux enfants et les enfants laissés à l'abandon. Un profil régional des enfants défavorisés a été élaboré et la participation des ONG à un séminaire mondial sur les enfants défavorisés et les enfants au travail a été facilitée grâce à ce financement.

55. L'une des caractéristiques importantes de l'appui régional a été le financement de plusieurs publications, rapports et revues relatifs au programme. Les fonds régionaux ont été utilisés pour financer la revue trimestrielle "Asia Pacific Academic Consortium for Public Health", deux numéros de "Asian Paediatric Federation Newsletter", deux circulaires trimestrielles sur le travail des enfants en Asie et une brochure régionale sur l'action de l'UNICEF en matière d'enseignement primaire. Une brochure sur le troisième séminaire UNICEF/Institut de l'ANASE pour la santé et le développement sur les progrès des soins de santé primaires en Thaïlande a également été publiée.

56. Un appui a été fourni à la Chine pour lui permettre d'établir des études spéciales sur les groupes minoritaires du Xingkiang traitant des facteurs associés à l'accès aux services, de l'enseignement primaire et de l'évaluation des services de SMI dans les 10 dernières années, en relation avec la réforme économique. Parmi les activités supplémentaires financées en Chine figuraient l'appui au Colloque international sur la délinquance juvénile, un appui technique à la recherche appliquée en matière de SMI, la mise en place de systèmes intégrés de gestion concernant les services de santé maternelle et infantile, l'élaboration d'un plan national visant l'élimination du tétanos néo-natal, l'évaluation du Centre de développement de l'enfant pour la Chine et l'élaboration de monographies sur l'enseignement primaire.

F. Asie du Sud

57. En 1992, le Bureau régional pour l'Asie du Sud a dépensé 0,9 million de dollars sur son allocation du Fonds régional pour appuyer plusieurs mesures stratégiques aux niveaux régional et national. Un appui a été octroyé au Séminaire sud-asiatique sur les femmes parrainé par le Gouvernement indien, avec participation ministérielle; une réunion sur les droits des enfants dans les adoptions internationales; une réunion régionale coparrainée par le FIDA et l'UNICEF sur le régime alimentaire, la culture et l'environnement; un séminaire sur les médias et l'enfant, organisé par la South Asia Media Association; enfin, la Conférence de l'Association sud-asiatique de coopération régionale sur les enfants tenue à Colombo (Sri Lanka), en septembre 1992, dans le cadre du suivi régional du Sommet mondial pour les enfants.

58. Des fonds régionaux ont été fournis à un programme pilote au Népal afin de promouvoir la coordination interorganisations en identifiant les modalités pratiques de coopération entre le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF. Parmi les activités de recherche figurait un appui continu à l'OMS en vue d'une analyse longitudinale de la survie des enfants en milieu rural en Inde et au projet "Survie de l'enfant" de Jumla (Népal), ainsi qu'une étude comparative des enfants vivant en milieu tribal dans cinq pays de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale et une étude régionale du Conseil consultatif international sur les troubles dus aux carences en iode portant sur le suivi des

programmes de lutte contre les carences en iode au Bangladesh, au Bhoutan, en Inde et au Népal. L'une des initiatives passionnantes de l'année a été la convocation de 11 consultations de haut niveau rassemblant parlementaires, économistes, éducateurs, spécialistes de la communication, juristes, dignitaires religieux, experts de la santé et de la nutrition, militants de la défense des droits des femmes et enfants de sexe féminin, spécialistes de la planification sociale urbaine et praticiens de l'action sociale. Ces consultations ont produit des propositions de trains de mesures interdépendants publiés dans un recueil unique intitulé "South Asia Consultations". Ce processus mène à l'établissement de réseaux permanents dont l'objet sera d'influencer les politiques, de renforcer les programmes, de suivre les progrès et d'échanger les données d'expérience des divers pays concernant les enfants et le développement. Un appui a également été octroyé à l'expansion d'un réseau sud-asiatique de médias qui favoriserait la couverture médiatique des questions intéressant les enfants, notamment de la Conférence de l'Association sud-asiatique de coopération régionale sur les enfants. En outre, des fonds régionaux ont été utilisés pour financer la tenue de groupes de travail de hauts fonctionnaires de l'UNICEF dans les domaines de la santé, des communications, de la documentation, de la planification, de l'éducation, des opérations, de la gestion de l'information et des services urbains, en vue de l'échange d'informations et de l'élaboration de stratégies.

59. La production de diverses publications a été financée en totalité ou en partie au moyen des fonds régionaux, notamment une publication sur les systèmes alimentaires et l'environnement; "Perspectives", aperçu statistique régional; la revue trimestrielle "Future", relative au développement; et le nouveau bulletin régional intitulé "Links". Les fonds régionaux ont également été utilisés pour financer la création d'un réseau régional de rédacteurs qui ont écrit des articles de fond sur des questions concernant les enfants et le développement en Asie du Sud.

60. L'année 1992 a été la première année complète de fonctionnement du bureau régional depuis sa réorganisation et son transfert à Katmandou. Au début de l'année, le bureau était encore en train de recruter du personnel et d'équiper les nouveaux locaux. Au milieu de l'année, quatre des six conseillers régionaux dont les postes étaient imputés aux fonds régionaux avaient été recrutés. Comme les effectifs du bureau n'étaient pas complets, le montant effectif des dépenses de personnel est resté inférieur aux prévisions.

G. Moyen-Orient et Afrique du Nord

61. L'allocation de 700 000 dollars au titre du Fonds régional a été utilisée pour financer des services consultatifs régionaux ainsi que des activités d'acquisition et de diffusion d'informations. Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, les activités ont été axées sur la constitution de réseaux de personnes et d'institutions et on a cherché à obtenir des directives au niveau mondial pour la mise au point d'initiatives nouvelles. Un réseau a été constitué avec l'OMS et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour s'occuper des questions touchant les carences en oligo-éléments, qui sont devenues un sujet de préoccupation majeure en 1992. Des fonds régionaux ont également été utilisés pour financer un examen de cette question en vue de la réunion régionale qui aura lieu en 1993. Le Fonds régional a fourni un appui technique en vue de la mise au point de documents

d'information pour les activités de plaider sur certaines questions (enfants des villes, politiques d'ajustement économique, éducation des filles, par exemple) et pour financer deux documents directifs sur les incidences économiques et politiques du conflit du Golfe. Un consultant examine actuellement les principales questions affectant la qualité et l'efficacité de l'enseignement primaire dans la région.

62. Les fonds régionaux ont servi à financer des publications sur les sujets suivants : l'amélioration des perspectives d'avenir pour les enfants arabes, un profil statistique des enfants arabes d'immunisation universelle des enfants dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, les enfants et les femmes dans le Maghreb, la santé génésique chez les femmes des zones rurales en Egypte et les liens entre la réduction de la natalité et la réduction de la mortalité. Ces fonds ont également été utilisés pour produire des documents destinés à la réunion ministérielle de la Ligue des Etats arabes sur les enfants, qui était axée sur un processus régional d'élaboration des plans d'action nationaux. En vue du séminaire régional de 1993, le Fonds régional a été utilisé pour produire un manuel en arabe et en anglais intitulé "The Arab Family: A Working Bibliography". L'Institut tunisien des droits de l'homme a produit un ouvrage illustré en arabe sur les droits de l'enfant, qui sera utilisé dans les écoles primaires de la région. Le Fonds régional a également servi à appuyer des travaux novateurs de groupes de particuliers désireux de contrôler l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant.

H. Pays à revenu relativement élevé

63. Le montant effectif des dépenses consacrées aux pays à revenu relativement élevé s'est chiffré à 700 000 dollars. Des fonds ont été alloués à la Barbade, au Gabon, aux Seychelles, au Suriname, à la Trinité-et-Tobago et à plusieurs pays du Conseil de coopération du Golfe. Normalement, ces pays ne bénéficient pas d'une assistance de l'UNICEF. L'allocation au titre du Fonds régional a principalement servi à financer des activités de plaider en vue de la définition d'un engagement politique national en faveur des enfants.

IV. FONDS DE PROGRAMMATION POUR LES OBJECTIFS DES ANNEES 90

A. Aperçu

64. En application de la décision 1992/14 du Conseil d'administration (E/ICEF/1992/14) sur la réorganisation et le regroupement des fonds d'action générale, divers programmes mondiaux et interrégionaux dont l'objet était de concourir à la réalisation des objectifs des années 90 ont été regroupés dans les fonds de programmation pour les objectifs des années 90 (FP90). Ces fonds conservent une structure sectorielle conforme aux objectifs sectoriels et à certains objectifs multisectoriels pour les années 90, et ils sont destinés aux domaines d'intervention suivants : a) santé; b) nutrition; c) alimentation en eau et assainissement; d) éducation; et e) domaines intersectoriels tels que l'intervention en faveur des enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles, le suivi de l'enfant, la participation des femmes au développement, l'environnement et la communication.

65. Les FP90 ont été utilisés pour financer a) l'expérimentation initiale, l'accélération et l'intensification des activités contribuant à la réalisation

des objectifs en faveur de l'enfance et des femmes pour les années 90; b) la coopération technique aux échelons international et plurinational, considérée comme une condition essentielle de la réalisation de certains objectifs pour les années 90; et c) le plaidoyer, dans des domaines prioritaires, tels que le dialogue au sujet des politiques, l'élaboration des programmes et l'échange d'expérience, ou encore le suivi de l'exécution des programmes.

Exécution financière

66. En 1992, les dépenses à imputer sur la masse commune des ressources au titre des FP90 ont été de 27,9 millions de dollars, soit 37 % du montant approuvé pour l'exercice biennal. Les dépenses à imputer sur les fonds supplémentaires ont été de 29,6 millions de dollars, soit 79 % des fonds disponibles en 1992. Il est à noter qu'un montant de 134,8 millions de dollars, sur les 142,8 millions de dollars de fonds supplémentaires indiqués comme disponibles pour 1993, n'est toujours pas obtenu au 31 décembre 1992 (voir tableau 3 ci-dessus). La répartition des dépenses par ligne budgétaire est donnée au tableau 14.

Tableau 14

FP90 : résumé des ressources et des dépenses par ligne budgétaire

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Prévisions de dépenses			Fonds disponibles 1993
	Montant approuvé 1992-1993	Montant révisé 1992-1993	Dépenses 1992	
<u>Masse commune des ressources</u>				
Montants alloués aux programmes de pays et aux programmes régionaux	49 155	44 627	15 013	29 614
Siège :				
Apports aux programmes				
Documents et publications		2 072	636	1 436
Formation		2 586	1 046	1 540
Assistance en espèces		10 425	4 586	5 839
Fournitures		354	36	318
Total partiel, Apports aux programmes		15 437	6 304	9 133
Dépenses de personnel				
Administrateurs recrutés sur le plan international		6 977	3 381	3 596
Personnel local		1 852	1 142	710
Consultants		4 263	1 223	3 040
Total partiel, Dépenses de personnel		13 092	5 746	7 346
Dépenses autres que de personnel				
Frais de voyage		1 523	635	888
Mobilier et matériel		254	99	155
Fournitures et services divers		249	84	165
Total partiel, Dépenses autres que de personnel		2 026	818	1 208
Total, Siège	29 027	30 555	12 868	17 687
Total, Masse commune des ressources	78 182	75 182	27 881	47 301
<u>Fonds supplémentaires</u>				
Montants alloués aux programmes de pays et aux programmes régionaux	157 616	158 042	28 086	129 956
Siège :				
Apports aux programmes				
Documents et publications		605	50	555
Formation		1 006	142	864
Assistance en espèces		9 297	729	8 568
Fournitures		470	-	470
Total partiel, Apports aux programmes		11 378	921	10 457
Dépenses de personnel				
Administrateurs recrutés sur le plan international		985	230	755
Personnel local		287	117	170
Consultants		1 223	174	1 049
Total partiel, Dépenses de personnel		2 495	521	1 974
Dépenses autres que de personnel				
Frais de voyage		320	38	282
Mobilier et matériel		110	-	110
Fournitures de services divers		70	2	68
Total partiel, Dépenses autres que de personnel		500	40	460
Total, Siège	14 799	14 373	1 482	460
Total, Fonds supplémentaires	172 415	172 415	29 568	142 847
Total général	250 597	247 597	57 449	190 148

67. Le résumé des ressources et des dépenses, par programme, est donné au tableau 15. Les fonds disponibles pour 1993 comprennent le solde inutilisé déjà affecté aux pays ou régions. Les dépenses de 1992 ont été très faibles en raison de la date à laquelle leur financement a été autorisé. Comme il est expliqué au paragraphe 66 ci-dessus, le montant de 134,8 millions de dollars indiqué comme disponible au titre des fonds supplémentaires n'est toujours pas financé au 31 décembre 1992.

Tableau 15

FP90 : résumé des ressources et des dépenses, par programme

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Prévisions de dépenses		Dépenses 1992	Fonds disponibles 1993
	Montant approuvé 1992-1993	Montant révisé 1992-1993		
<u>Masse commune des ressources</u>				
Santé	43 285	40 285	16 205	24 080
Nutrition	5 752	5 752	2 853	2 899
Alimentation en eau et assainissement	2 000	2 000	257	1 743
Education	16 653	16 653	5 288	11 365
Action intersectorielle	10 492	10 492	3 278	7 214
Total, Masse commune des ressources	78 182	75 182	27 881	47 301
<u>Fonds supplémentaires</u>				
Santé	130 670	130 670	27 340	103 330
Nutrition	8 699	8 699	645	8 054
Alimentation en eau et assainissement	5 000	5 000	-	5 000
Education	6 000	6 000	-	6 000
Action intersectorielle	22 046	22 046	1 583	20 463
Total, Fonds supplémentaires	172 415	172 415	29 568	142 847
Total général	250 597	247 597	57 449	190 148

68. Conformément aux pratiques établies, des FP90 à concurrence de 70,7 millions de dollars ont été mis à la disposition des pays et des régions, dont 22,6 millions de dollars provenaient de la masse commune des ressources tandis que 48,1 millions de dollars provenaient des fonds supplémentaires. On trouvera au tableau 16 un résumé de cette répartition des fonds par région et par programme.

Tableau 16

FP90 : résumé des montants alloués aux pays et régions

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Santé	Nutrition	Eau	Education	Action intersectorielle	Total
<u>Masse commune des ressources</u>						
Afrique	6 766	95	-	1 526	404	8 791
Amériques et Caraïbes	4 155	350	-	2 165	895	7 565
Asie	1 692	162	-	1 653	588	4 095
Moyen-Orient et Afrique du Nord	252	-	-	1 471	435	2 158
Europe centrale et orientale, Etats baltes et nouveaux Etats indépendants	-	-	-	-	-	-
Autres pays	-	-	-	-	-	-
Total partiel, Masse commune des ressources	12 865	607	-	6 815	2 322	22 609
<u>Fonds supplémentaires</u>						
Afrique	17 535	1 192	-	-	227	18 954
Amériques et Caraïbes	2 615	703	-	-	149	3 467
Asie	21 396	-	-	-	247	21 643
Moyen-Orient et Afrique du Nord	3 955	-	-	-	-	3 955
Europe centrale et orientale, Etats baltes et nouveaux Etats indépendants	77	-	-	-	-	77
Autres pays	-	-	-	-	-	-
Total partiel, Fonds supplémentaires	45 578	1 895	-	-	623	48 096
Total	58 442	2 502	-	6 815	2 945	70 705

Effectifs

69. Cinquante-trois postes du Siège ont été imputés sur les FP90, soit quatre de plus que le nombre de postes approuvé pour la période. Comme il est indiqué au paragraphe 8 ci-dessus, ces postes ont été redéployés par prélèvement dans l'ensemble des autres postes financés par la masse commune des ressources, pour faire face aux besoins nouveaux. Le résumé du tableau d'effectifs par classe est donné au tableau 17, et le nombre de postes attribués à chaque programme est donné au tableau 18.

Tableau 17

FP90 : état récapitulatif des postes du siège, par niveau

	Nombre de postes approuvés 1992-1993	Nombre effectif de postes 1992
<u>Masse commune des ressources</u>		
Administrateurs recrutés sur le plan international		
L-7	2	2
L-6	1	1
L-5	13	12
L-4	6	10
L-3	0	0
L-2/L-1	1	1
Total partiel, Administrateurs recrutés sur le plan international	23	26
Administrateurs recrutés sur le plan national	0	0
Agents des services généraux	16	17
Total, Masse commune des ressources	39	43
<u>Fonds supplémentaires</u>		
Administrateurs recrutés sur le plan international		
L-7	0	0
L-6	0	0
L-5	1	1
L-4	3	3
L-3	2	2
L-2/L-1	1	1
Total partiel, Administrateurs recrutés sur le plan international	7	7
Administrateurs recrutés sur le plan national	0	0
Agents des services généraux	3	3
Total, Fonds supplémentaires	10	10
Total général	49	53

Tableau 18

FP90 : état récapitulatif des postes du siège, par programme

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Nombre de postes approuvés, 1992-1993			Nombre effectif de postes, 1992		
	Administrateurs	Agents des services généraux	Total	Administrateurs	Agents des services généraux	Total
<u>Masse commune des ressources</u>						
Santé	14	11	25	14	11	25
Nutrition	2	1	3	2	1	3
Alimentation en eau et assainissement	0	0	0	0	0	0
Education	4	3	7	4	3	7
Action intersectorielle	3	1	4	7	2	9
Total partiel, Masse commune des ressources	23	16	39	27	17	34
<u>Fonds supplémentaires</u>						
Santé	6	2	8	6	2	8
Nutrition	1	1	2	1	1	2
Alimentation en eau et assainissement	0	0	0	0	0	0
Education	0	0	0	0	0	0
Action intersectorielle	0	0	0	0	0	0
Total partiel, Fonds supplémentaires	7	3	10	7	3	10
Total	30	19	49	34	20	44

B. Santé

70. Le secteur de la santé absorbe la plus grande partie (69 %) des fonds de programmation pour les objectifs de l'année 90 approuvés pour l'exercice 1992-1993. Cette place faite à la santé tient compte du fait que 12 des 27 objectifs du Sommet mondial pour les enfants avaient trait à la santé. Les activités intéressant le secteur sanitaire financées par les FP90 en 1992 intéressent les domaines de la réduction de la mortalité, de l'Initiative de Bamako, de la lutte contre le virus de l'immunodéficience humaine (VIH/sida), de l'Initiative de vaccination des enfants et de la lutte contre la dracunculose (infestation par le ver de Guinée).

71. En 1992, les dépenses effectives imputées sur les FP90 (santé) se sont montées à 16,2 millions de dollars par prélèvement dans la masse commune des ressources et à 27,3 millions de dollars au titre des fonds supplémentaires. La répartition des dépenses, selon leur origine, est donnée au tableau 19.

72. Comme il est indiqué au tableau 3 ci-dessus, seul un montant de 32,5 millions de dollars qui devait être financé au titre des fonds supplémentaires était disponible au 31 décembre 1992 et, sur ce montant, 27,3 millions de dollars avaient été dépensés en 1992. Sur le programme financé, 27,6 millions de dollars intéressent la coopération avec le Rotary International et ont été consacrés à l'initiative de vaccination contre la

/...

poliomyélite, un montant de 16 millions de dollars ayant été effectivement dépensés en 1992.

Réserve pour la réduction de la mortalité

73. Au cours des 10 dernières années, la réserve pour la réduction de la mortalité (RRM) a été utilisée afin de donner un appui critique à la réalisation des objectifs en matière de santé et de survie de l'enfant. Créée à l'origine sous le titre de Fonds de réserve pour la réduction de la mortalité infantile, la mission de cette réserve a été élargie pour inclure la réalisation des trois grands objectifs de réduction de la mortalité durant les années 90 approuvés par le Conseil d'administration et par le Sommet mondial pour les enfants : à savoir, entre 1990 et 2000, réduction d'un tiers de la mortalité infantile et de la mortalité des enfants de moins de cinq ans ou, en chiffres absolus, réduction à 50 et 70 pour 1000 naissances vivantes, respectivement, selon ce qui équivaudrait à la réduction la plus importante; et réduction de la moitié de la mortalité maternelle.

Tableau 19

FP90 (santé) : résumé des montants approuvés et des dépenses

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Montants approuvés			Fonds disponibles 1993
	Montants approuvés 1992-1993	Montants révisés 1992-1993	Dépenses 1992	
<u>Masse commune des ressources</u>				
Réduction de la mortalité	22 900	22 900	8 741	14 159
Initiative de Bamako	9 321	6 321	4 064	2 257
VIH/sida	3 446	3 446	1 067	2 379
Initiative de vaccination des enfants	4 643	4 643	889	3 754
Lutte contre la dracunculose	2 975	2 975	1 444	1 531
Total partiel, Masse commune des ressources	43 285	40 285	16 205	24 080
<u>Fonds supplémentaires</u>				
Réduction de la mortalité	79 769	79 769	23 861	55 908
Initiative de Bamako	36 352	36 352	2 605	33 747
VIH/sida	4 549	4 549	873	3 676
Initiative de vaccination des enfants	10 000	10 000	-	10 000
Lutte contre la dracunculose	-	-	-	-
Total partiel, Fonds supplémentaires	130 670	130 670	27 339	103 331
Total	173 955	170 955	43 544	127 411

74. Conformément aux objectifs des fonds de programmation mondiale, les fonds de la réserve pour la réduction de la mortalité (RRM) ont été consacrés à des activités menées par les pays afin de mettre à profit les possibilités d'accélération et de changement d'échelle, au moyen de démarches novatrices et en encourageant la mobilisation et les synergies de façon à atteindre les objectifs de réduction de la mortalité prévus pour la décennie. La coopération technique nécessaire, la mobilisation et les efforts de plaidoyer à l'échelon

/...

mondial, pour soutenir les activités menées sur le terrain, ont également été financées par la RRM.

75. Cet élargissement du champ d'application de la RRM s'observe dans les domaines de programme retenus. En 1992, ceux-ci comprenaient la poursuite et l'amélioration de la qualité de l'action de vaccination universelle des enfants, le contrôle et la prévention des maladies diarrhéiques et les affections respiratoires aiguës, l'initiative prise en matière de maternité sans risque, la lutte contre le paludisme et la promotion de l'allaitement maternel; les hôpitaux "amis des bébés" sont un élément décisif de cette action.

76. Un effort intense a été mené pour encourager l'allaitement maternel afin d'atteindre en 1992 l'objectif de la cessation de la distribution gratuite par les sociétés multinationales de produits de substitution du lait maternel dans les hôpitaux et les maternités. L'autre objectif, pour 1992, consistait à faire en sorte que 100 hôpitaux majeurs au moins dans chaque région satisfassent les critères qui en feraient des "hôpitaux amis des bébés" et servent de modèles dans leur pays. La RRM a aidé de façon critique à atteindre ces deux objectifs.

Activités nationales et régionales

77. Quatre pays africains ont reçu des fonds alloués par la RRM pour répondre à des besoins urgents de vaccination ou d'immunisation. Ces fonds ont aidé à poursuivre la vaccination des enfants dans les pays où des fonds supplémentaires étaient attendus des donateurs, mais n'ont pas été obtenus. La République centrafricaine s'est heurtée à de graves difficultés, et la couverture de la vaccination, en 1991, s'est réduite de moitié environ par rapport à ce qui avait été réalisé en 1990. Pour redresser la situation en 1992, des activités spéciales, comprenant un appui aux dépenses récurrentes, ont dû être réalisées. La Namibie a reçu des fonds alloués par la RRM pour la mise en oeuvre d'un projet expérimental tendant à la mise en place d'un programme national de lutte contre le paludisme. L'objet de ce projet était de fournir à 80 % de la population, dans cinq districts, des moustiquaires traitées aux insecticides, de mettre en place, dans le secteur privé, des moyens permanents de production de masse de moustiquaires traitées, et de formuler des principes pour un programme national de lutte contre le paludisme. Le Gabon et le Kenya ont été aidés dans le cadre de l'initiative mondiale pour l'allaitement maternel et pour les hôpitaux amis des bébés. La RRM a alloué au Gabon des fonds qui ont été utilisés pour évaluer l'alimentation des enfants en bas âge dans le pays, pour obtenir les services de consultants qualifiés chargés d'aménager les deux hôpitaux désignés comme "amis des bébés" en 1992 et pour former des travailleurs sanitaires et autres aux moyens d'appliquer cette initiative. Au Kenya, l'évaluation des hôpitaux a été entreprise en fonction des critères retenus dans cette initiative et un intense effort de mobilisation a été mené pour encourager l'application de l'interdiction de la distribution gratuite de produits de substitution du lait maternel.

78. La Chine et le Viet Nam s'efforcent d'éliminer la poliomyélite et de contrôler le tétanos néo-natal avant 1995. Il faut pour cela des quantités supplémentaires de vaccins dont il n'était pas possible de financer l'obtention sur les budgets des gouvernements concernés, non plus que sur les budgets des programmes de pays de l'UNICEF. Le vaccin antipolio a été utilisé en Chine pour enrayer dès leur début les épidémies qui ont éclaté dans plusieurs provinces.

L'appui de l'UNICEF a été utilisé pour mobiliser des fonds additionnels auprès d'autres donateurs. L'UNICEF a aidé la Thaïlande à promouvoir l'allaitement maternel, en particulier pour le développement et la diffusion de matériaux de formation et de plaidoyer, la formation de travailleurs sanitaires, l'évaluation des hôpitaux et le recrutement d'un consultant qui apportera un appui technique au programme.

79. Une épidémie de choléra a éclaté l'an dernier dans la région de l'Amérique et des Caraïbes. Pour faire face à des besoins d'urgence, la RRM a alloué des fonds à l'Argentine et au Pérou. La Bolivie traverse une crise budgétaire et la RRM a alloué des fonds à ce pays pour l'achat de vaccins à temps pour une journée nationale de vaccinations. El Salvador et le Pérou ont également reçu des vaccins pour enrayer un début d'épidémie. Au Brésil, la RRM a alloué des fonds dont l'objet était d'entretenir l'initiative, mise en application en 1991, des hôpitaux amis des bébés, et notamment pour une analyse de la situation, la mise au point et la diffusion d'une documentation et de moyens audiovisuels et un appui à des cours, destinés aux travailleurs sanitaires, sur les moyens d'appliquer la campagne intitulée "Dix mesures en faveur de l'allaitement maternel". Des fonds de la RRM ont été alloués au Guatemala pour la création d'un "centre supérieur" de promotion de l'allaitement maternel et pour augmenter sa capacité de formation de travailleurs sanitaires originaires du Guatemala ou d'autres pays d'Amérique centrale. La Bolivie a utilisé des fonds de la RRM pour développer l'initiative tendant à encourager l'allaitement maternel dans neuf maternités, pour intégrer la promotion de l'allaitement maternel dans les services de SMI et pour mobiliser et former des équipes multidisciplinaires. Au Mexique, une assistance a été fournie en vue de la mise au point de matériaux de formation, de la formation de travailleurs sanitaires, d'activités de communication et de mobilisation, et de travaux de planification, de suivi et d'évaluation des programmes.

Activités interrégionales

80. L'UNICEF apporte son appui aux programmes de l'OMS, à savoir le programme élargi de vaccination, la lutte contre les maladies diarrhéiques et la lutte contre les affections respiratoires aiguës; cet appui a beaucoup contribué à améliorer la collaboration entre les deux organismes dans la définition de leurs stratégies, la mise au point de matériaux de formation et l'évaluation des programmes. L'UNICEF a également concouru au programme mis en oeuvre par l'OMS dans le domaine de la maternité sans risque, en ce qui concerne la mise au point de modules de formation des sages-femmes et la préparation de directives pour les urgences obstétricales, ainsi que d'un ensemble de modules de formation aux principales fonctions obstétricales. La collaboration entre institutions a été encouragée par l'appui que l'UNICEF donne à l'équipe spéciale sur la survie et le développement de l'enfant, qui facilite une initiative de grande ampleur dans ce domaine. Grâce au financement alloué par la RRM, l'UNICEF a pu jouer un rôle critique dans l'élaboration des politiques relatives à l'assistance internationale, à l'appui technique sur le terrain, à la liaison avec les organisations coopérantes et au suivi des activités tendant à réaliser les objectifs globaux et les programmes sanitaires de chaque pays.

81. En application de la décision 1991/22 du Conseil d'administration (E/ICEF/1991/15) sur le rôle de l'UNICEF dans la promotion de l'allaitement maternel, l'initiative des hôpitaux amis des bébés a été lancée en juin 1991

pour accélérer la réalisation de l'objectif relatif à l'allaitement maternel durant les années 90. Pour concourir aux activités de plaidoyer et de mobilisation à l'échelle interrégionale et mondiale dans le cadre de cette initiative, les capacités du personnel du siège de l'UNICEF ont été renforcées par le recrutement de trois consultants à temps plein et de deux agents auxiliaires. Les consultants ont fourni à la fois un appui technique et un appui à la programmation aux pays et ont suivi les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif retenu pour 1992 concernant l'abandon de la distribution gratuite ou à bas prix de produits de substitution du lait maternel. Parmi les autres activités réalisées, il faut citer des ateliers régionaux de formation, un appui direct aux programmes de pays, la mise au point et la diffusion de directives techniques ou de programmation, et la mise en place d'un système de suivi. L'initiative des hôpitaux amis des bébés a rassemblé un grand nombre d'organisations professionnelles, d'associations de consommateurs et de femmes, d'établissements d'enseignement et de gouvernements résolus à appliquer la Déclaration "Innocenti" et à réaliser les objectifs du Sommet mondial pour les enfants en ce qui concerne la nutrition et la promotion de l'allaitement maternel.

Initiative de Bamako

82. Le premier objectif de l'Initiative de Bamako est de remettre en état et de renforcer les systèmes de soin et d'améliorer les soins de santé primaires à l'échelon des districts ou dans les zones périphériques, par un partage communautaire des coûts et la participation des collectivités à l'organisation et au contrôle des soins, la fourniture de médicaments essentiels étant un élément catalyseur. L'esprit de l'Initiative de Bamako consiste à lier la renaissance et le renforcement des services de soins de santé primaires à une participation et à un contrôle populaires, aspects essentiels de la Déclaration d'Alma-Ata sur les soins de santé primaires. Le contrôle local rend les services plus efficaces et mieux adaptés aux conditions locales, les moyens financiers réunis étant gérés par les collectivités elles-mêmes.

83. Au milieu de 1991, un premier groupe de pays (Bénin, Burundi, Cameroun, Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Mali, Mauritanie, Nigéria, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Zaïre et Zambie) avaient déjà commencé à mettre en place les éléments essentiels de l'Initiative, conformément aux principes directeurs et compte tenu de leur situation sociale, économique et politique propre. Les préparatifs étaient également bien avancés dans 11 autres pays au moins. L'Initiative a été approuvée par le Conseil d'administration à sa session de 1992 qui y a vu un moyen approprié de développer les soins de santé primaires conformément aux recommandations d'une évaluation effectuée par la London School of Hygiene and Tropical Medicine en 1991.

84. En application de la décision que le Conseil d'administration a prise en 1992 au sujet de la réorganisation et du regroupement des fonds d'action générale (E/ICEF/1992/14, décision 1992/14), il a été décidé que le programme interrégional des médicaments essentiels et le programme commun OMS/UNICEF d'appui à la nutrition seraient intégrés à la fraction des FP90 qui est affectée à l'application de l'Initiative de Bamako. La décision se fonde sur la constatation que les médicaments essentiels constituent un élément décisif de l'Initiative de Bamako et que leur distribution est le moyen le plus prometteur de développer des systèmes communautaires d'information, un des aspects majeurs

du programme. Ces deux éléments de programme sont intégralement financés au moyen de fonds supplémentaires.

Activités nationales et régionales

85. En 1992, l'Initiative de Bamako a suscité un intérêt considérable en dehors du premier groupe de pays et en dehors de l'Afrique subsaharienne. Les fonds alloués à son application ont été utilisés à la mise en route d'activités d'initiation dans ces pays. La République centrafricaine et le Tchad sont les deux principaux pays subsahariens qui ont bénéficié de fonds alloués pour la mise en place de systèmes de soins de santé primaires reposant sur les principes définis par l'Initiative de Bamako. En République centrafricaine, ce financement a permis de lancer des activités d'application de l'Initiative de Bamako dans le plan national de développement sanitaire de 1992-1996. Le Tchad a reçu des fonds destinés à lancer une activité pilote et ont pour but de transformer un centre de soins de district en un hôpital de référence.

86. En dehors de l'Afrique subsaharienne, des travaux préliminaires d'évaluation et de préparation sont en cours au Myanmar, au Népal, au Pérou, au Soudan et au Viet Nam. Au Myanmar, l'UNICEF, coopérant avec le Ministère de la santé, a mis en route des préparatifs en vue de renforcer les services de soins de santé primaires, notamment en améliorant les systèmes de distribution de médicaments essentiels et autres fournitures sanitaires, et en renforçant l'organisation de caisses locales d'assurance-maladie, avec une aide relevant de l'Initiative de Bamako.

Activités interrégionales

87. Le Groupe d'administration de l'Initiative de Bamako, au siège de l'UNICEF, conseille et aide les bureaux de pays à s'assurer que les principes et les méthodes de travail de l'Initiative de Bamako sont bien compris et se reflètent bien dans les programmes de pays. Avec l'aide de spécialistes de la santé publique, le Groupe a aidé à élaborer les concepts et les méthodes de l'Initiative et a aidé les pays à adopter des stratégies adaptées à leurs besoins, à évaluer l'expérience acquise à l'échelon international et à diffuser les enseignements utiles pour une application large. En outre, une aide a été apportée aux bureaux de pays par des conseillers techniques pour le suivi et pour la mise en route d'activités collectives de recherche. Une série de consultations avec des experts extérieurs a eu lieu dans des domaines tels que le rôle des femmes, le partage des risques (assurance), les hôpitaux de district, les systèmes d'aiguillage des patients, la qualité des soins et la question de l'équité. Grâce à ces consultations, des protocoles de recherche opérationnelle ont été mis au point avec le concours de la coopération britannique au sujet de l'équité, et avec le concours du Fonds "Save the Children" sur le rôle des collectivités locales.

Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise

88. Le Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/sida a été créé par le Conseil d'administration à sa session de 1990 pour appuyer la planification et la conception des programmes, les activités de démarrage, les activités de suivi et d'évaluation, les activités d'appui technique et les activités de plaidoyer à l'échelle mondiale. Son principal objectif est d'accélérer les activités

financées par l'UNICEF au titre des programmes de pays pour prévenir la transmission du VIH et de réduire les incidences sociales et économiques du VIH/sida sur les enfants, les familles et les communautés. L'importance de ces objectifs a été réaffirmée en 1992 lorsque le Conseil d'administration a fait sienne la recommandation tendant à ce que l'UNICEF intensifie et élargisse ses activités d'appui aux programmes dans le domaine de la prévention du VIH en étroite collaboration avec les gouvernements, l'OMS, les organismes d'aide bilatérale et autres partenaires (E/ICEF/1992/14, décision 1992/26).

89. Dans ce contexte, en 1992, le fonds d'action général (lutte contre le VIH/sida) a été utilisé pour appuyer la mise au point d'une stratégie mondiale et pour mobiliser les ressources techniques dont les pays ont besoin aux fins de la conception, du suivi et de l'évaluation de leurs activités de prévention du VIH/sida et de l'incorporation de ces activités dans le programme de pays.

Activités par pays

90. Quatre pays ont reçu un appui direct pour leur permettre d'entreprendre des activités de lutte contre le VIH/sida. Il s'agit du Kenya et du Zimbabwe, qui font porter leurs efforts sur des activités dans le domaine de la communication et de la mobilisation sociale; du Niger, dont l'action porte essentiellement sur les activités menées dans les écoles; et du Burundi, qui élabore actuellement une importante initiative dans le domaine des activités de soins et d'orientation à l'intention des jeunes et de la famille. En outre, l'Ouganda a bénéficié d'un appui pour accélérer les activités menées dans le cadre du programme "Protéger la jeunesse du sida", et le Malawi pour renforcer les activités destinées à répondre aux besoins des jeunes et des familles touchés par le sida. Un appui a également été fourni au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale pour lui permettre de renforcer les moyens disponibles dans la région en matière de santé génésique. Enfin, les échanges de données d'expérience entre pays ont bénéficié d'un appui grâce aux fonds modestes mis à la disposition des pays pour produire des vidéos et autres matériels d'information et pour leur permettre de participer à des conférences internationales.

91. Tous les fonds alloués aux pays viennent compléter les ressources déjà allouées au volet "prévention du VIH/sida et soins aux malades" des programmes de pays. Les pays qui bénéficient d'une aide du fonds d'action générale ont été sélectionnés en partie parce que, comparativement à d'autres, ils enregistrent des progrès plus rapides dans un des principaux domaines d'intervention, ce qui permettra de partager l'expérience acquise dans ces pays avec d'autres dont les initiatives en matière de prévention ne sont pas aussi avancées.

Activités interrégionales

92. Un appui technique a été fourni aux bureaux de pays pour mettre au point, faire démarrer et élargir leurs activités de prévention et de soins, pour coordonner les activités en cours tendant à affiner la politique de l'UNICEF en matière de lutte contre le VIH/sida, et pour renforcer la collaboration avec d'autres grands partenaires, en particulier le Programme mondial de lutte contre le sida de l'OMS, les ONG internationales et les organismes d'aide bilatérale. Les politiques d'intervention dans les domaines des moyens d'information et de la mobilisation sociale, de la jeunesse scolarisée, des jeunes à risques élevés

et de la santé génésique des femmes ont été mises au point en étroite collaboration avec les bureaux extérieurs et d'autres partenaires oeuvrant dans ces domaines. A ce titre, on a mis notamment au point un "cadre opérationnel pour les activités de prévention du sida et de soins aux malades" pour appuyer les bureaux de l'UNICEF dans leurs efforts. Ce cadre englobe des stratégies, des instruments de planification, des directives concernant l'utilisation des ressources et des informations techniques. En outre, afin d'améliorer l'appui technique et d'accélérer les activités de prévention et de soins, des groupes d'appui technique sont créés pour chacun des grands domaines d'intervention. Cela permettra d'établir des liens directs et permanents entre les différents pays qui font oeuvre de pionnier dans un domaine de programmation donné ainsi que d'établir des relations entre ces pays et les institutions régionales et internationales qui ont déjà acquis une expérience considérable et/ou mènent d'importantes activités de recherche opérationnelle.

Initiative de vaccination des enfants

93. La participation de l'UNICEF à l'Initiative de vaccination des enfants, que le Conseil d'administration a approuvée en 1991 (E/ICEF/1991/15, décision 1991/16) et a de nouveau fait sienne l'année suivante (E/ICEF/1992/14, décision 1992/17), s'est poursuivie dans trois grands domaines d'activité en 1992 :

a) facilitation de l'analyse de la production, de la distribution et de l'utilisation à l'échelle mondiale de vaccins contenant des antigènes de la diphtérie, de la coqueluche, du tétanos, de la poliomyélite, de la rougeole et de la tuberculose et, parallèlement, activités d'appui pour faire en sorte que les pays en développement disposent, à un prix abordable, de vaccins adéquats et de haute qualité; b) mise au point, expérimentation et introduction de nouveaux vaccins aux fins du programme mondial de vaccination; et c) renforcement des moyens épidémiologiques des pays en développement.

94. L'UNICEF fournit un appui au titre de l'évaluation mondiale en matière de vaccination. Les données préliminaires font apparaître que plus de la moitié des vaccins utilisés dans les pays en développement sont produits sur place. Une stratégie générale a été mise au point pour faire en sorte que les pays en développement disposent de suffisamment de vaccins. Dans le cadre de la stratégie, les pays sont classés sur la base de facteurs tels que la population, le revenu et les moyens techniques dont ils disposent. Les pays qui disposent de ressources financières et de moyens techniques suffisants bénéficieront d'une aide pour produire des vaccins sur place. Par contre, les pays pauvres continueront de recevoir gratuitement des vaccins au cours des années à venir, mais ils seront toutefois encouragés à fournir une part au moins des ressources nécessaires pour obtenir ces vaccins. Une étude plus détaillée sur les besoins prévus en matière de vaccins, leur utilisation, les sources de vaccins utilisés (vaccins produits sur place ou importés) et les sources de financement est en cours. Les équipes d'experts de la production de vaccins et du contrôle de la qualité séjournent actuellement dans les pays dont on estime qu'ils sont capables de produire des vaccins sur place afin de recommander des plans de production qui répondent aux besoins nationaux et sont conformes aux normes de l'OMS.

95. Les possibilités qui s'offrent dans le domaine de la recherche sur les vaccins ont été étudiées avec l'appui de l'UNICEF et des priorités pour les interventions et les investissements ont été recommandées au Comité consultatif

de gestion de l'Initiative. Il a été convenu que trois types de vaccins doivent retenir tout particulièrement l'attention : les vaccins contre les pneumocoques, contre l'hémophilus B et contre l'hépatite B, vaccins à administrer, séparément ou ensemble, avec le triple vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche. Parmi les autres activités prioritaires recommandées par l'équipe spéciale figurent la mise au point de vaccins antipolio résistant à la chaleur, le vaccin antitétanique à libération contrôlée et le vaccin contre la rougeole qui peuvent être administrés en toute sécurité et efficacement à des nourrissons de moins de 9 mois.

96. Toujours dans le cadre de l'Initiative, des moyens épidémiologiques et des mécanismes de surveillance des maladies sont actuellement mis au point à l'échelle des pays dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité des vaccins et de la chaîne du froid. Grâce à l'appui de l'OMS et de l'UNICEF, des épidémiologistes de France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, parmi d'autres, ont commencé à oeuvrer à l'amélioration des moyens dont disposent les pays pour gérer des systèmes efficaces d'éradication de la poliomyélite et du tétanos néo-natal, et de lutte contre la rougeole et d'autres maladies. Par ailleurs, un module d'épidémiologie appliquée à l'intention des agents sanitaires de première ligne est en train d'être mis au point par un épidémiologiste-conseil.

Eradication de la dracunculose

97. Le fonds d'action générale (éradication de la dracunculose) a été créé par le Conseil d'administration à sa session de 1989 pour appuyer les études et les évaluations de l'ampleur de la maladie dans les pays, tâche préalable essentielle à l'élaboration de plans nationaux pour l'élimination de cette maladie et à la fourniture d'une assistance et d'un appui technique dans le domaine de la planification, de la conception et du suivi des programmes d'éradication dans les pays où la dracunculose est endémique. D'une manière générale, le but recherché est de faire en sorte que, d'ici à 1995, la dracunculose ne soit plus considérée comme un problème de santé publique d'importance majeure et d'éliminer complètement la maladie d'ici à l'an 2000.

98. Le budget approuvé pour le programme d'éradication de la dracunculose à imputer sur la masse commune des ressources pour l'exercice biennal 1992-1993 s'élève à 3 millions de dollars. Les dépenses de 1992 se sont élevées à 1,4 million de dollars, soit 47,2 % du montant total approuvé pour l'exercice biennal.

99. Sur le montant total des dépenses imputées en 1992 sur la masse commune des ressources, environ 30 % étaient alloués directement à des pays pour renforcer les activités d'éradication et procéder, le cas échéant, à des études de cas nationales. Des études de cas nationales et sous-nationales ont maintenant été achevées dans tous les pays où la dracunculose est endémique, sauf au Tchad, en Ethiopie, au Soudan et en Ouganda. Trois de ces pays, l'Ethiopie, le Soudan et l'Ouganda, ont bénéficié d'un appui financier et technique pour entreprendre, réaliser et achever/analyser, respectivement, leur étude de cas nationale. Des activités de surveillance et de contrôle - approvisionnement en eau salubre, surveillance active, éducation sanitaire, mobilisation communautaire, lutte contre les vecteurs et prophylaxie personnelle - ont été entreprises dans tous les pays où les études nationales ont été achevées. Afin de promouvoir les échanges de données d'expérience, un appui a également été fourni aux pays pour

leur permettre de participer à des réunions techniques régionales et internationales sur la dracunculose.

100. Les activités interrégionales portent essentiellement sur le renforcement des réseaux techniques multinationaux grâce à la fourniture d'un appui à l'équipe d'assistance technique interinstitutions UNICEF/OMS basée au Burkina Faso, grâce à des réunions périodiques de l'équipe de soutien technique à la lutte contre la dracunculose afin de faire le point des efforts d'éradication par pays et définir les plans d'action pour le programme, et grâce à un appui au titre de la participation de personnel de contrepartie national à des ateliers techniques et à des opérations d'examen des programmes à l'échelon régional et international. Les activités relatives à la promotion d'échange de données d'expérience pratique en matière d'éradication de la dracunculose grâce à un appui aux réseaux de recherche opérationnelle sur la dracunculose, à la publication d'un journal - Countdown - ainsi qu'à la mise au point d'autres matériels d'information et d'éducation ont absorbé environ 36 % des dépenses totales en 1992.

101. Les dépenses de personnel et les dépenses connexes au siège ont représenté environ 30 % des dépenses totales. Parmi d'autres activités, l'UNICEF a fourni un appui technique aux bureaux de pays pour leurs programmes d'éradication de la dracunculose, la coordination des activités d'éradication entre les pays ainsi que le renforcement de la collaboration entre les différentes organisations. Le cas échéant, des consultants ont été recrutés pour appuyer ces activités et, plus précisément, pour fournir une assistance dans les domaines de la programmation et de l'évaluation. Parmi les domaines prioritaires pour lesquels des consultants ont été engagés en 1992, il convient de citer le renforcement des activités de surveillance et d'éducation sanitaire à l'échelle des collectivités, la diversification des activités d'approvisionnement en eau peu onéreuses et l'application de systèmes d'information géographique à la programmation.

C. Nutrition

102. Le FP90 (Nutrition) comprend des fonds pour la nutrition (activités générales) et des fonds d'action générale pour la lutte contre les troubles dus à la carence en iode/micronutriments. Dans le cadre du regroupement du fonds d'action générale, les fonds pour la surveillance alimentaire et nutritionnelle ont été incorporés au fonds pour la nutrition (activités générales). En 1992, un montant total de 3,5 millions de dollars a été dépensé au titre d'activités de nutrition, dont 2,9 millions de dollars pour imputation sur la masse commune des ressources et 600 000 dollars sur les fonds supplémentaires. On trouvera au tableau 20 la répartition des prévisions de dépenses et des dépenses par source de financement.

Tableau 20

FP90 (nutrition) : état récapitulatif des prévisions de dépenses
et des dépenses

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Source de financement	Prévisions de dépenses		Dépenses 1992	Fonds disponibles 1993
	Montant approuvé 1992-1993	Montant révisé 1992-1993		
<u>Masse commune des ressources</u>				
Nutrition	2 946	2 946	1 333	1 613
Lutte contre les troubles dus à la carence en iode/micronutriments	2 806	2 806	1 520	1 286
Total partiel, Masse commune des ressources	5 752	5 752	2 853	2 899
<u>Fonds supplémentaires</u>				
Nutrition	6 650	6 650	430	6 220
Lutte contre les troubles dus à la carence en iode/micronutriments	2 049	2 049	215	1 834
Total partiel, Fonds supplémentaires	8 699	8 699	645	8 054
Total	14 451	14 451	3 498	10 953

Nutrition

103. En 1992, l'appui fourni aux pays pour appliquer la stratégie de l'UNICEF en matière de nutrition, approuvé par le Conseil en 1990, s'est poursuivi, les objectifs précis étant les suivants : mise en oeuvre de la stratégie, suivi, appui direct aux programmes de pays, formation du personnel de l'UNICEF et activités de plaidoyer.

104. Parmi les activités réalisées en 1992, il convient de citer des études consacrées à la sécurité alimentaire des ménages, réalisées en collaboration avec le FIDA, du rôle des soins en matière de nutrition, à la surveillance nutritionnelle ainsi qu'à la surveillance et à la promotion de la croissance. De nouvelles directives de l'UNICEF visant les activités dans ce domaine sont en cours d'élaboration. L'examen réalisé conjointement avec le FIDA a permis de mieux cerner le problème de la sécurité alimentaire des ménages, ce qui contribuera à pouvoir mieux suivre la réalisation des objectifs. L'importance des soins pour améliorer la nutrition des enfants est maintenant reconnue par la plupart des décideurs. L'examen auquel il a été procédé a été présenté à la Conférence internationale sur la nutrition et les principales idées avancées ont été incorporées au plan d'action sur la nutrition adopté par la Conférence. L'examen de la question de la surveillance et de la promotion de la croissance dans ces pays a été achevé lors d'un atelier qui s'est tenu en mai 1992. Il ressort des résultats que les opérations d'évaluation de croissance sont nombreuses et sont généralement bien réalisées. Toutefois, rares sont les programmes qui touchent plus de 20 à 30 % des enfants de moins de 5 ans et les interventions nutritionnelles qui se fondent sur une analyse des problèmes de croissance. Le montant des ressources nécessaires pour former le personnel afin d'améliorer sa capacité d'analyse a été sous-estimé.

105. L'UNICEF s'est attaché d'avantage à renforcer les moyens disponibles en matière d'évaluation. Un appui a été fourni au Tchad pour mettre à l'épreuve une nouvelle méthode d'évaluation des programmes axés sur la nutrition. Un appui analogue, y compris une formation dispensée dans le cadre d'ateliers nationaux, a été fournie au Nigéria et au Bangladesh. L'objectif est d'arriver à un consensus raisonnable à l'échelle nationale concernant la nature du problème nutritionnel, ce qui est indispensable si l'on veut mettre en oeuvre une politique et une stratégie réalistes. Dans les deux cas, les activités se sont déroulées en étroite collaboration avec la Banque mondiale. L'UNICEF a continué de fournir un appui au Sous-Comité de la nutrition du Comité administratif de coordination pour évaluer les études de cas effectuées dans cinq pays et un rapport final devrait être publié au début de l'année prochaine.

106. Le fonds créé au titre du programme de nutrition a permis de financer diverses activités entreprises par le Service de la nutrition au siège. Le Service a contribué à la Conférence internationale sur l'assistance aux enfants africains organisée par l'OUA à Dakar et à la Conférence internationale sur la nutrition tenue à Rome, en préparant des notes d'information et en participant aux réunions préparatoires. Le Service de la nutrition met la dernière main à une proposition relative à la Décennie internationale de l'alimentation et de la nutrition. Dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant et en collaboration avec le Centre international pour le développement de l'enfant (Florence) et l'Institut norvégien pour les droits de l'homme, le Service a fourni un appui à une série de réunions destinées à élaborer une stratégie pour un mouvement mondial en faveur de la reconnaissance de la nutrition comme droit de l'homme.

107. Comme suite à la décision prise par le Conseil d'administration en 1992 concernant le regroupement et la réorganisation des fonds d'action générale, il a été décidé que le programme interinstitutions de surveillance alimentaire et nutritionnelle, qui est exécuté en collaboration avec la FAO et l'OMS/OPS serait incorporé au fonds pour la nutrition. Pendant l'année écoulée, le programme, qui a été créé en 1987, a fait l'objet d'une étude approfondie. Sept programmes de pays ont été examinés et le programme de Madagascar a été évalué.

108. Trois grandes conclusions se sont dégagées des examens et des évaluations, conclusions qui ont servi de base à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de l'UNICEF pour les systèmes d'information sur la nutrition : a) le programme interinstitutions de surveillance alimentaire et nutritionnelle doit être axé davantage sur la demande; en outre, c'est une meilleure compréhension des problèmes de nutrition, plutôt que des informations à jour, qui permet d'influencer davantage les décideurs; b) il faut parvenir à un consensus raisonnable quant à la nature des problèmes de nutrition pour pouvoir s'entendre sur le type d'informations nécessaires; et c) le programme doit porter essentiellement sur les aspects prioritaires des problèmes de nutrition plutôt que sur l'état de la nutrition. A moins que des informations ne soient recueillies quant aux principales causes du problème, les données n'aideront pas les décideurs à mettre au point les interventions qui s'imposent.

Lutte contre les troubles dus à la carence en iode

109. L'élimination des troubles dus à la carence en iode en tant que problème de santé publique d'ici à l'an 2000 est un des objectifs que le Sommet mondial pour

les enfants a fait sien. Les dirigeants des pays africains, des Etats arabes et des pays de l'Asie du Sud ont convenu en 1992 qu'il serait possible d'atteindre l'objectif qui consiste à ioder tout le sel consommé, et, ainsi, parvenir à prévenir pratiquement tous les nouveaux cas de troubles dus à la carence en iode d'ici le milieu de la décennie. L'objectif général du programme interrégional de lutte contre les troubles dus à la carence en iode est d'accélérer la réalisation des buts en facilitant, grâce à un appui et une formation techniques, les interventions qui s'imposent à l'échelle nationale dans le cadre des programmes de pays. Parmi les activités menées en 1992, il faut citer le soutien porté aux institutions techniques, l'élaboration de stratégies, la formation, les activités de plaidoyer, les publications et la recherche opérationnelle.

110. Le programme interrégional de lutte contre la carence en iode a continué de mettre l'accent sur l'appui institutionnel destiné à renforcer les activités de formation et de suivi. Un appui a été fourni à un programme de collaboration, le Programme against Micronutrient Malnutrition (PAMM) (programme de lutte contre la malnutrition due à la carence en micronutriments) basé à Atlanta (Géorgie) (Etats-Unis), auquel participe l'Université d'Emory, les Centers for Disease Control and Prevention des Etats-Unis et le Centre Carter. La plupart des 69 stagiaires, originaires de 16 pays, qui ont participé au programme sont eux-mêmes chargés d'en former d'autres dans leurs pays et de surveiller l'élaboration d'un programme de pays pour la lutte contre les troubles dus à la carence en iode. Les fonds que l'UNICEF alloue au PAMM sont maintenant complétés par les contributions d'autres organismes donateurs, notamment l'Agency for International Development des Etats-Unis, l'Agence suédoise pour le développement international, l'Agence canadienne de développement international et le PNUD. Bien que le PAMM mette l'accent sur la carence en iode, la portée de son action a maintenant été étendue à la formation dans le domaine des activités de lutte et de surveillance concernant la carence en vitamine A et en fer, et un cours sur l'enrichissement des aliments est maintenant dispensé. Un certain nombre de stages de formation régionaux, qui s'inspirent du modèle PAMM, sont prévus pour 1993.

111. L'UNICEF a maintenu son appui au Conseil international pour la lutte contre les troubles dus à la carence en iode, qui a poursuivi ses travaux dans le domaine du plaidoyer, de la formation et de la recherche opérationnelle. Des réunions régionales pour faire le point de la situation en ce qui concerne l'iodation du sel se sont tenues en 1992 au Sénégal, au Botswana, aux Philippines et en Europe. Le Conseil international pour la lutte contre les troubles dus à la carence en iode publie un bulletin périodique et une série de manuels pratiques dans plusieurs langues. Un appui a été fourni, en collaboration avec l'OMS, pour la mise en place d'un système d'information sur les troubles dus à la carence en micronutriments et pour l'élaboration d'un système de suivi permettant de mesurer les progrès dans la réalisation de l'objectif qui consiste à éliminer presque entièrement les troubles dus à la carence en iode dans chaque pays. En outre, le programme interrégional de lutte contre les troubles dus à la carence en iode a fourni un appui direct aux programmes de lutte contre les troubles dus à la carence en iode au Burundi et au Paraguay.

D. Approvisionnement en eau et assainissement

112. A sa session de 1992, le Conseil d'administration a approuvé l'incorporation de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement du milieu au FP90 en reconnaissance de l'importance de ce secteur pour ce qui est d'atteindre les objectifs pour les années 90 approuvés par le Sommet mondial pour les enfants. Le principal objectif du Fonds interrégional pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement est d'appuyer l'accélération des activités de pays visant à atteindre l'objectif qui consiste à assurer l'accès universel à l'eau salubre et à un système d'assainissement d'ici à l'an 2000 grâce à la fourniture de capitaux d'amorçage et d'un appui technique aux pays qui sont en train d'accélérer leurs activités dans ce domaine.

113. Au cours de la première année d'existence du Fonds, les dépenses effectives se sont chiffrées à 200 000 dollars sur un budget de 2 millions de dollars approuvé pour l'exercice biennal 1992-1993. Les activités menées ont porté essentiellement sur les travaux préliminaires nécessaires pour atteindre les objectifs en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités de suivi sectoriel. Le Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement, que l'UNICEF a lancé en 1990 en collaboration avec l'OMS, vise à renforcer les activités de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement à l'échelle nationale, afin d'améliorer la qualité des données, de faire un meilleur usage des données nécessaires pour les activités de plaidoyer et d'améliorer l'analyse et l'exploitation des données aux niveaux régional et mondial. Parmi les activités entreprises dans le cadre du Programme, il convient de citer des ateliers régionaux et sous-régionaux, des activités de suivi à l'échelle nationale, l'organisation de réunions pour améliorer la coordination sectorielle à l'échelle nationale, la création et l'équipement de services nationaux de surveillance, la fourniture d'un appui aux activités de collecte, de traitement, d'analyse et d'exploitation des données sectorielles aux niveaux national et mondial, ainsi que la production de modules informatisés de surveillance pour répondre à des besoins précis aux niveaux régional, sous-régional et national, et ce en fonction de la demande.

114. Il convient de signaler une des premières réalisations importantes du Programme : un système de surveillance de l'eau et de l'assainissement est en voie de mise au point pour recueillir des données de base concernant 1990 sur la couverture, la gestion et le financement du secteur à l'échelle nationale. Une soixantaine de pays ont communiqué des données de base relatives à l'année 1990 dans le cadre du système susmentionné de surveillance.

115. La coopération avec d'autres organisations a été renforcée dans le domaine de la programmation. En novembre, une réunion régionale sur l'eau et l'assainissement s'est tenue à Cuba pour examiner les possibilités de renforcer la coopération sectorielle avec l'OPS au cours des années 90 pour appuyer des interventions nationales en Amérique latine et dans les Caraïbes aux fins de la réalisation des objectifs sectoriels. Un des résultats de la réunion a été la conclusion d'un accord tendant à entreprendre des activités communes de programmation et de partager les ressources disponibles.

116. Des activités ont été menées en 1992 pour renforcer la capacité de l'UNICEF de s'acquitter efficacement de la tâche qui consiste à élaborer des méthodes

appropriées pour accélérer la mise en place de réseaux durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Un programme de formation a été conçu pour améliorer les relations intersectorielles ainsi que la coordination des programmes. La formation porte sur le renforcement des capacités, l'intégration de l'enseignement relatif à l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène, les choix techniques, la gestion communautaire, l'amélioration des relations intersectorielles dans le domaine d'éducation sanitaire et de l'assainissement ainsi que la mobilisation de ressources extérieures et communautaires. Dans le cadre de ce programme de formation, des stages ont été organisés au Bénin, à Sri Lanka et au Swaziland à l'intention du personnel sectoriel et non sectoriel d'Asie et d'Afrique. Pour appuyer les activités de renforcement des capacités de l'UNICEF, le Fonds interrégional a financé la publication d'un bulletin, Waterfront, par la Section de l'eau et de l'assainissement au siège afin de faciliter les échanges de données d'expérience entre les agents sectoriels travaillant un peu partout dans le monde.

E. Education

117. Sachant que l'éducation de base est de toute évidence le facteur le plus important d'un développement durable à long terme, l'UNICEF, en coparrainant la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous tenue à Jomtien (Thaïlande) en 1990, s'est engagé à la promouvoir pour la rendre accessible à tous dans des conditions d'égalité, en mettant l'accent sur l'élargissement de sa portée et l'accroissement des moyens mis en oeuvre, l'assimilation des connaissances et le renforcement des alliances.

118. Conformément aux objectifs fixés par la Conférence de Jomtien et le Sommet mondial, le fonds d'action générale pour l'éducation de base permet :

- a) d'étudier des moyens complémentaires d'atteindre l'objectif de l'éducation pour tous;
- b) de développer l'analyse sectorielle;
- c) de renforcer le volet éducation des plans d'action nationaux;
- d) d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement;
- e) de mettre au point des indicateurs de l'assimilation des connaissances;
- f) d'élaborer des stratégies d'intégration des filles dans les systèmes éducatifs nationaux et des outils pour les appliquer;
- g) de se prévaloir de la "troisième voie" pour diffuser les connaissances et le savoir-faire indispensables, promouvoir l'équité dans les régions défavorisées et constituer des alliances internationales pour atteindre ces objectifs.

119. Le fonds a été créé en 1990. En 1991, dans le cadre de la recommandation relative à l'ensemble des fonds d'action générale, le Conseil d'administration a approuvé l'affectation au fonds d'un montant de 16,7 millions de dollars pour l'exercice biennal 1992-1993, par prélèvement sur la masse commune des ressources. Les dépenses effectives de 1992 se sont élevées à 5,3 millions de dollars (voir tableau 15). En 1992, le Conseil d'administration a également approuvé un programme d'un coût total de 6 millions de dollars, devant être financé par des fonds supplémentaires, mais au 31 décembre 1992, ce financement n'était toujours pas assuré.

120. En 1992, on a continué d'aider les pays à appliquer la stratégie et le plan d'action approuvés par le Conseil en 1990 pour promouvoir l'éducation pour tous. Des fonds ont été affectés à des activités menées à l'échelon régional, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et dans la région des Amériques et des Caraïbes, et à l'échelon national, dans les pays suivants : Bolivie, Burundi,

Chili, Chine, Djibouti, El Salvador, Equateur, Guatemela, Honduras, Mali, République centrafricaine et Tchad. Les projets du Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont pour but de préparer le lancement d'activités pour la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous et de mettre en place à l'échelon national, les moyens nécessaires pour que les activités de communication et la "troisième voie" répondent mieux aux besoins des femmes et des enfants en matière d'éducation. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le projet régional consiste à financer des expériences novatrices dans le domaine de l'enseignement primaire. En République centrafricaine, le but est de jeter les bases du prochain programme de pays en facilitant les activités préparatoires. En ce qui concerne le Burundi, le projet a pour but d'élaborer un plan d'action détaillé pour universaliser l'enseignement primaire. Les projets de Djibouti et du Mali visent à alphabétiser les enfants non scolarisés et les femmes et à leur donner accès à des formes d'enseignement non classique. Au Tchad, le but est de réaliser une étude pour recenser les obstacles à l'éducation des filles et de formuler des stratégies pour les surmonter tandis qu'en Chine, l'objectif est de contrôler l'assimilation des connaissances. Au Chili, en El Salvador, au Guatemala et en Honduras, un projet sous-régional a permis d'introduire des formes novatrices d'enseignement primaire en zone rurale, sur le modèle de la escuela nueva (nouvelle école) expérimentée en Colombie. Le projet bolivien vise à renforcer l'enseignement primaire interculturel bilingue.

121. Des fonds ont été alloués au siège pour financer la mise au point d'instruments d'analyse et de directives pour la promotion de l'éducation de base, celle des filles en particulier, et le renforcement des capacités grâce à des ateliers de formation. Un consultant a été engagé pour faire bénéficier des pays d'Asie et d'Afrique de l'expérience qu'il avait acquise au sein du Comité pour l'avancement des populations rurales au Bangladesh. On s'est attaché, à titre prioritaire, à resserrer les liens avec des institutions associées - notamment l'UNESCO - pour assurer le succès de projets portant sur le contrôle de l'assimilation des connaissances ou les innovations dans l'éducation de base, par exemple. Le fonds continue à financer les activités du secrétariat du Forum de l'éducation pour tous, initiative commune du PNUD, de l'UNICEF, de l'UNESCO et de la Banque mondiale. Il permet aussi de payer les traitements et les frais de voyage sur le terrain de plusieurs conseillers principaux spécialistes de l'éducation et de leur personnel d'appui.

122. Plusieurs pays ont déjà effectué l'analyse initiale approfondie du secteur de l'éducation, avec une contribution de la Réserve pour l'éducation de base. Les 27 pays qui ont soumis des propositions au Conseil d'administration en 1992 ont étoffé la composante "Education pour tous" de leur programme de pays. Dans plusieurs cas (Bolivie, Maroc, Viet Nam, Yémen et Zambie, notamment) des fonds prélevés sur la masse commune des ressources ont été affectés aux activités d'éducation du programme de pays en 1992.

F. Programmes intersectoriels

123. Le budget pour 1992-1993 des activités financées par des fonds d'action générale provenant du fonds intersectoriel (femmes, enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles, suivi de l'enfant, environnement et appui aux communications à l'échelle mondiale) a été approuvé par le Conseil d'administration en 1992 dans le cadre du budget global des fonds d'action

générale. Les dépenses se sont élevées à 4,9 millions de dollars en 1992, dont 3,3 millions financés par la masse commune des ressources et 1,6 million par des fonds supplémentaires. Le tableau 21 donne la répartition des prévisions budgétaires et des dépenses effectives.

Tableau 21

Programme intersectoriel à imputer sur le FP90 : état récapitulatif des prévisions budgétaires et des dépenses effectives

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Fonds	Budget 1992-1993			Fonds disponibles pour 1993
	Approuvé	Révisé	Dépenses de 1992	
<u>Masse commune des ressources</u>				
Femmes	2 000	2 000	155	1 845
Enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles	678	678	321	357
Suivi de l'enfant	4 084	4 084	1 430	2 654
Environnement	2 590	2 590	1 195	1 395
Communications à l'échelle mondiale	1 140	1 140	177	963
Total, Masse commune des ressources	10 492	10 492	3 278	7 214
<u>Fonds supplémentaires</u>				
Femmes	3 000	3 000	-	3 000
Enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles	4 922	4 922	562	4 360
Suivi de l'enfant	5 000	5 000	-	5 000
Environnement	6 000	6 000	98	5 902
Communications à l'échelle mondiale	3 124	3 124	923	2 201
Total partiel, Fonds supplémentaires	22 046	22 046	1 583	20 463
Total général	32 538	32 538	4 861	27 677

Femmes

124. Compte tenu de la priorité accordée aux femmes et aux fillettes par le Conseil d'administration et le Sommet mondial pour les enfants, le Conseil a décidé à sa session ordinaire de 1992, d'ajouter une rubrique intitulée "Les femmes et le développement" aux secteurs couverts par le Fonds de programmation pour les années 90. L'objectif général de ce volet du programme est de contribuer par différents moyens - appui technique et formation, activités de plaidoyer et autres mesures inscrites dans les programmes de pays - à accélérer la réalisation des différents objectifs qui ont été fixés pour améliorer la situation des femmes et des filles, réduire les inégalités entre les sexes et rendre les femmes plus autonomes. Diverses activités ont été financées dans le cadre de ce programme en 1992 : conception d'un module de formation type sur l'élimination des inégalités entre les sexes, formation, plaidoyer, publications et échanges de données d'expérience.

125. L'UNICEF a entrepris en 1992 de se doter d'un module de formation type sur l'élimination des inégalités entre sexes, utilisable dans l'ensemble de

l'organisation. On a tenu compte des critères d'autonomisation des femmes et du processus de programmation par pays du Fonds. Au cours d'un atelier interrégional intitulé "Formation pour l'autonomisation des femmes", 28 fonctionnaires de l'UNICEF venus de six régions différentes ont participé à la conception du module. Une version révisée de ce dernier sera prête en 1993. On a également commencé à mettre au point un module d'information sur cette question, à l'intention des hauts responsables tels que les représentants de pays et les directeurs de division.

126. Pour intensifier les activités de plaidoyer et les échanges de données d'expérience à l'intérieur et à l'extérieur de l'UNICEF, on est en train de préparer une brochure d'information sur les politiques et les réalisations de l'UNICEF en faveur des filles et des femmes. L'objet de cette brochure destinée au grand public, aux ONG, aux donateurs et aux comités nationaux, est de montrer comment l'UNICEF a intégré la question des inégalités entre les sexes à l'ensemble de ses programmes et par des activités ciblées, a contribué à la promotion de la femme. Cette brochure, mise à jour, servira de document de base pour la Conférence mondiale sur les femmes qui sera organisée sous l'égide des Nations Unies en 1995.

127. Soucieux d'exploiter la dynamique lancée en faveur des fillettes en proposant aux pays, aux donateurs et aux ONG des mesures concrètes qu'il serait important de prendre dans certains des principaux domaines intéressant les femmes, l'UNICEF a entrepris d'analyser les données disponibles et de produire du matériel de propagande et d'information sur des points tels que l'éducation des filles, les grossesses précoces, l'accès des femmes au crédit, la participation des femmes aux prises de décisions et la révision des législations dans un sens plus favorable aux femmes et aux filles.

Enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles

128. Le programme interrégional a pour but de formuler des programmes novateurs et d'accélérer l'exécution des programmes en faveur des enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles, notamment à l'échelon régional et national. Ce programme vise plusieurs catégories d'enfants, par exemple les victimes de conflits armés ou de catastrophes, les enfants qui travaillent, les enfants des rues, les enfants victimes de sévices ou de négligence, les orphelins et les enfants vivant dans des institutions. Diverses activités ont été financées par le programme en 1992 : bilans nationaux ou régionaux, conception de programmes, formation, assistance technique, travaux de recherche, constitution de réseaux, publications et échanges d'informations à l'intérieur des bureaux de l'UNICEF, entre eux et avec les réseaux d'ONG.

129. Les activités d'appui technique, les services de consultants et les travaux menés en collaboration avec des groupes de recherche et des ONG mettent de plus en plus l'accent sur la rééducation post-traumatique, la réadaptation psychologique et la réinsertion sociale des enfants traumatisés par la guerre, l'enseignement au service de la paix et l'élaboration de programmes assurant la transition entre l'aide d'urgence et la promotion du développement normal à long terme des enfants. Un atelier sur les enfants dans les situations de conflit armé a été organisé en Asie du Sud en 1992 et un manuel de programmation intitulé "Children in armed conflict: a guidebook for provision of services" a été publié et distribué aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays, ainsi

qu'aux réseaux d'ONG concernés. Des pays en proie à des conflits armés ont reçu un appui pour l'élaboration de programmes s'adressant spécifiquement aux enfants. Des fonds ont été alloués au Sri Lanka pour un projet portant sur la résolution des conflits et l'enseignement au service de la paix et à l'Iraq pour un projet au bénéfice des enfants invalides. On a fourni un appui technique à des programmes, au Libéria, au Mozambique et dans l'ex-Yougoslavie.

130. Le programme interrégional a permis d'organiser, en collaboration étroite avec des ONG, des ateliers de formation et de programmation sur les enfants qui travaillent et les enfants des rues; il a financé la formation d'éducateurs des enfants des rues en coopération avec Environnement et développement du tiers monde en Afrique et Childhope en Amérique latine et en Asie, l'élaboration de programmes d'enseignement avec l'Association internationale des écoles de service social et la constitution de réseaux d'ONG en Asie par l'intermédiaire de Childhope et Child Workers in Asia. En collaboration avec l'UNESCO et l'OIT, l'UNICEF étudie la possibilité de mettre sur pied de nouveaux programmes d'éducation de base pour les enfants des rues et les enfants qui travaillent, en s'appuyant sur des études de pointe dont les résultats seront publiés et diffusés comme matériel de référence pour la programmation. Une conférence internationale sur la santé, axée sur la prévention du sida chez les enfants des rues, a été organisée par l'OMS et l'OPS avec le concours de l'UNICEF. Celui-ci a également aidé divers pays, dont le Mali, le Nigéria, le Pakistan, l'Egypte, le Myanmar et le Chili, à dresser un bilan de la situation et à élaborer des projets.

131. En ce qui concerne les enfants soumis à une exploitation sexuelle, l'UNICEF a aidé plusieurs réseaux d'ONG à faire des enquêtes et à promouvoir des programmes de prévention ou de rééducation, grâce à des ateliers, des échanges et des publications. On est en train de mettre la dernière main à une série de monographies sur des programmes efficaces de protection des jeunes citadines qui risquent d'être exploitées; on s'en servira pour développer et accélérer l'adoption de mesures dans ce domaine. Des fonds ont également été affectés à la constitution d'une base de données internationales sur les enfants maltraités ou délaissés.

Suivi de l'enfant

132. En 1992, le fonds pour le suivi de l'enfant a permis de financer toute une gamme d'activités visant à suivre la réalisation des objectifs relatifs aux enfants et aux femmes fixés pour les années 90, notamment ceux définis par le Sommet mondial pour les enfants et approuvés par le Conseil d'administration. On a poursuivi un projet démarré en 1991 et lancé d'autres activités dont plusieurs continueront en 1993.

133. Grâce au fonds pour le suivi de l'enfant, le Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes a pu passer des contrats avec des organisations régionales pour la compilation de statistiques sur la situation des enfants et des femmes à partir des enquêtes sur les ménages, des recensements et des statistiques scolaires. Il a organisé une réunion sur le suivi dans la région et réalisé une étude sur le coût des programmes visant à améliorer la situation des enfants et des femmes. L'Argentine a élaboré et mis à l'épreuve un module d'enquête sur la réalisation des objectifs sociaux. Un spécialiste régional des enquêtes sur les ménages et des systèmes statistiques a été engagé pour donner

des conseils techniques sur la façon de suivre la réalisation des objectifs nationaux.

134. Le Bureau régional pour l'Asie orientale et le Pacifique et le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont appuyé les activités de suivi à l'échelon national. Le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a poursuivi la mise au point d'un système informatique permettant de stocker, de rechercher et d'afficher des données sur la réalisation des objectifs nationaux et sous-nationaux. Le bureau de l'UNICEF en Algérie a participé à la réalisation d'une enquête sur les ménages dont l'objectif était d'évaluer la situation des enfants et des femmes.

135. Comme plusieurs autres pays d'Afrique, le Zimbabwe est aux prises avec le problème de l'ajustement structurel. Les incidences de ce dernier sur la population, les enfants notamment, étant particulièrement préoccupantes, l'UNICEF a financé, avec des fonds affectés au suivi de l'enfant, une évaluation rapide des effets sur la fréquentation des écoles et des services de santé du relèvement de la contribution demandée aux usagers.

136. Comme en 1991, des fonds importants ont été alloués au projet conçu par l'UNICEF et l'OMS pour suivre la réalisation des objectifs fixés en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement. On a poursuivi l'informatisation du système de suivi, organisé plusieurs ateliers régionaux, analysé les chiffres de 1990 pour disposer de données de base et publié le premier rapport sur l'exécution du projet.

137. En ce qui concerne la mortalité infantile, le projet lancé en 1991 a été poursuivi à l'aide du fonds pour le suivi de l'enfant. La première des deux phases complémentaires du projet a trouvé sa conclusion avec la publication de l'étude intitulée "Child Mortality since the 1960s. A database for developing countries" (Nations Unies, New York, 1992). Au cours de la seconde étape, on a exploité la base de données sur la mortalité infantile et postinfantile et les tendances dans chaque pays en développement en effectuant des estimations pour les 20 pays les plus importants, estimations qui ont été utilisées dans l'édition de 1993 de La situation des enfants dans le monde. Les travaux se poursuivent et, à fin mars 1993, on disposera d'une estimation du taux de mortalité pour tous les pays couverts par la base de données.

138. On a affiné les directives régissant le suivi de la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants. Le fonds pour le suivi de l'enfant a permis de dresser une liste des indicateurs approuvés par l'UNICEF et l'OMS dans le domaine de la santé. Les deux organisations devraient publier une déclaration à ce sujet au cours du premier semestre de 1993.

139. Pour ce qui est de la mortalité maternelle, l'objectif des années 90 est de réduire le taux de moitié. Il est particulièrement difficile d'en suivre la réalisation car, dans les pays dépourvus d'un système d'état civil rigoureux, il a fallu estimer le taux; or, si l'on a utilisé des échantillons très importants, les résultats obtenus datent de plusieurs années. En raison de ces limitations, on a mis au point, avec l'aide financière du fonds, de nouvelles méthodes de suivi du taux de mortalité maternelle, qui reposent notamment sur les statistiques des urgences obstétriques. Une première version de ces directives a été publiée en 1992 et communiquée aux bureaux de pays.

140. La réduction de la malnutrition infantile est l'un des principaux objectifs adoptés par le Sommet mondial pour les enfants. L'UNICEF s'intéresse depuis des années à l'évaluation des progrès accomplis dans ce domaine; il a financé la conception et la mise à l'essai d'instruments de mesure dans les années 80 et a abordé la question de l'état nutritionnel dans un grand nombre de ses publications, notamment les rapports de la série La situation des enfants dans le monde et le document intitulé "A global, regional and country assessment of child malnutrition". Le fonds pour le suivi de l'enfant sert à financer la révision de cette dernière publication, qui sera scindée en deux rapports. Le premier présentera un exposé succinct de la question, à l'intention du grand public. Le second contiendra des statistiques détaillées sur les taux nationaux de malnutrition et s'adressera aux personnes particulièrement intéressées par ces indicateurs et par l'analyse de ce type de données. Les deux rapports étaient presque achevés au 31 décembre 1992 et seront distribués dans les premiers mois de 1993.

141. Plusieurs des objectifs fixés par le Sommet mondial pour les enfants visent à réduire la mortalité postinfantile due au tétanos néo-natal, à la rougeole, aux maladies diarrhéiques ou aux affections respiratoires aiguës. Plusieurs études ont été faites pour essayer de déterminer la mortalité due à ces causes spécifiques dans les pays où les statistiques de l'état civil sont peu fiables, voire inexistantes, mais il s'agit surtout de travaux de recherche. Pour faire le point et décider des initiatives à prendre, l'UNICEF et l'OMS ont organisé, avec le soutien du fonds pour le suivi de l'enfant, une réunion d'experts en décembre 1992 à Genève. Le rapport sur ces travaux sera publié au cours du premier trimestre de 1993.

142. Des fonds pour le suivi de l'enfant ont également été alloués à la Division de statistique de l'ONU pour la traduction et l'impression de rapports sur les méthodes d'établissement d'indicateurs dans le domaine de la santé et de la nutrition. Ils ont également servi à financer le projet d'enregistrement des faits d'état civil élaboré par la Division et l'OMS, ainsi qu'une nouvelle analyse des résultats d'une enquête sur la mortalité et la nutrition effectuée auprès des ménages en Iraq. Un système d'état civil pleinement opérationnel et complet peut fournir des statistiques à jour pour l'établissement de plusieurs indicateurs des progrès accomplis dans la réalisation d'objectifs concernant les enfants. Le principal objet du projet était de trouver des moyens d'améliorer le système d'état civil dans plusieurs pays, pour qu'il couvre toute la population, et de définir les mesures à prendre à cette fin. Le projet iraquien a consisté à saisir et analyser de nouveau les résultats de l'enquête effectuée immédiatement après la guerre du Golfe. Ses résultats ont été largement repris par les médias; ils ont servi à estimer les taux de mortalité infantile et postinfantile en Iraq et à déterminer leur évolution de 1960 à 1991.

143. Le fonds a permis de financer plusieurs autres activités en 1992 : révision du processus par lequel les données émanant des bureaux de pays sont traitées pour être intégrées dans la base des données statistiques de l'UNICEF et utilisées comme indicateurs de réalisation des objectifs, mise à jour des taux d'insuffisance pondérale à la naissance, rédaction de directives pour le suivi de la promotion de l'allaitement maternel dans les établissements hospitaliers ou autres, perfectionnement de la méthode d'évaluation de l'état nutritionnel par la mesure de la taille à l'école, réalisation, par la British Broadcasting

Corporation, d'une vidéocassette sur la formation à l'évaluation de l'état nutritionnel, etc.

144. Le fonds pour le suivi de l'enfant a également financé les traitements de deux administrateurs recrutés sur le plan international et d'un agent des services généraux recruté sur le plan local qui ont travaillé sur un grand nombre des projets mentionnés ci-dessus et ont fourni un appui technique à plusieurs bureaux de pays, à des gouvernements, à des bureaux régionaux de l'UNICEF et à des services du siège.

Environnement

145. Le budget de programme 1992-1993 pour le fonds d'action générale (environnement) a été approuvé par le Conseil à sa session de 1992 dans le cadre du budget des fonds d'action générale pour l'exercice biennal; comme les dépenses effectives imputées sur le budget approuvé de la masse commune des ressources (2,6 millions de dollars) n'ont atteint que 1,2 million de dollars en 1992, il reste un solde de 1,5 million de dollars. Seuls 98 400 dollars de fonds supplémentaires ont été dépensés, car le financement des programmes imputés sur des fonds supplémentaires approuvés n'était assuré qu'à concurrence de ce montant.

146. Les activités menées en 1992 ont été en grande partie déterminées par la préparation du suivi de la CNUED. Un soutien technique a été fourni aux niveaux des pays, des régions et du siège pour renforcer les éléments des programmes de pays qui concernent l'environnement. On a produit diverses publications et émissions de télévision pour sensibiliser le public, notamment aux questions touchant les enfants et l'environnement. Un document intitulé "Children's rights to shelter and adequate physical environment" a été établi en collaboration avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains et une brochure sur le thème "l'enfant, l'environnement et le développement durable" a été produite pour la CNUED.

Communication

147. Durant l'année 1992, le fonds d'action générale (communication) a continué de financer des projets pilotes visant à mettre au point des outils créatifs de communication et de mobilisation sociale à l'appui des objectifs de développement des enfants dans les années 90. Le bureau régional Amériques/Caraïbes a mis au point un produit multimédia intitulé "Children of the Americas", constitué d'un rapport, d'un dossier de presse et d'une série de documentaires vidéo et radiophoniques, dans le but de mobiliser l'opinion publique en faveur des enfants de la région. Ce rapport a été bien accueilli par les médias en Amérique latine et dans les Caraïbes. On a aussi fourni un appui à la première Journée internationale de la télévision et des enfants, qui a été célébrée en décembre dans plus de 70 pays. Un dossier d'information et des spots de télévision axés sur les problèmes des enfants ont été produits et distribués pour faciliter les actions locales en matière de communication.

148. La formation et le renforcement des capacités des journalistes, des agents de mobilisation sociale, des créateurs de films d'animation et des producteurs de radio rurale de pays en développement ont eu une grande place dans les activités entreprises en 1992. Pour promouvoir le renforcement des capacités en

matière de radio rurale dans l'Afrique occidentale et centrale francophone, on a soutenu deux projets régionaux de radio rurale. Le premier, auquel est associée la FAO, vise à mettre au point un module de formation et à organiser des séminaires pour la formation de formateurs aux techniques de radio rurale; le second prévoit la création d'un bulletin d'informations périodique sur la radio rurale, destiné aux utilisateurs professionnels de toute la région. Les autres activités de renforcement des capacités entreprises pendant l'année comprennent notamment un projet mondial de formation à l'information et à la communication, exécuté de concert avec le centre de formation de Radio Pays-Bas et l'Australian Broadcasting Corporation, dans lequel le personnel de l'UNICEF et ses partenaires des médias de pays en développement seront formés aux techniques de la communication audio-visuelle, et un projet de formation à la mobilisation sociale destiné aux responsables de la mobilisation sociale des Philippines, en vue de préserver les acquis en matière de survie et de développement de l'enfant.

149. Durant l'année, plusieurs projets financés antérieurement ont été poursuivis ou achevés. Un accord a été conclu avec le Children's Television Workshop et l'élaboration du programme d'une nouvelle série de l'émission télévisée "Sesame Street" a été entreprise en collaboration avec Televisa, au Mexique. Le bureau du Bangladesh, aidé par les studios de Hanna-Barbera à Manille, ont terminé l'épisode pilote de "Meena", film d'animation sur une petite fille, et l'ont testé sur le terrain dans la région. Le film a été lancé à Dhaka en décembre 1992. D'autres épisodes seront tournés, à condition qu'on obtienne les financements nécessaires. La société Disney a apporté une contribution importante à l'élaboration et à la production de la série de films d'animation sur la santé produite par le bureau de Quito de l'UNICEF, dont le premier épisode devrait être terminé au début de 1993.

V. FONDS DE PROGRAMMATION POUR LES SECOURS D'URGENCE

150. En 1992, des situations d'urgence complexes dues à l'homme ainsi que des catastrophes naturelles ont continué à rendre très difficile la tâche de l'UNICEF en ce qui concerne la réponse aux besoins immédiats des enfants et des femmes. En Afghanistan, en Angola, en Haïti, en Ethiopie, en Iraq, au Libéria, au Mozambique, en Somalie, au Soudan et en ex-Yougoslavie, des enfants se sont retrouvés dans des situations dramatiques : guerres, violence, insécurité, violations des droits de l'homme et, dans certains cas, effondrement des structures sociales et politiques.

151. En 1992, un certain nombre de pays ont été frappés par des catastrophes naturelles - sécheresse, inondations, séismes et éruptions volcaniques - qui ont considérablement endommagé les services sociaux de base et les infrastructures économiques, laissant des milliers de familles sans abri ou déplacées et faisant des milliers de victimes. Des pays d'Afrique australe, comme l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, la République-Unie de Tanzanie, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe, ont été très atteints par la sécheresse, aggravée par des difficultés économiques, des problèmes d'endettement extérieur et, dans certains cas, des conflits armés.

152. En étroite collaboration avec d'autres organismes internationaux et des ONG, l'UNICEF, réagissant aux demandes d'aide des pays victimes de situations d'urgence, a répondu aux besoins immédiats pour assurer la survie et la

protection des enfants et des femmes. Les opérations d'urgence de l'UNICEF ont consisté à envoyer des médicaments essentiels et des fournitures médicales, des aliments de complément et un matériel de base pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La réponse de l'UNICEF aux besoins d'urgence des pays touchés est décrite en détail dans le rapport intitulé "Opérations de secours d'urgence de l'UNICEF" (E/ICEF/1993/11).

153. Prenant acte de l'élargissement de la portée des opérations d'urgence de l'UNICEF, le Conseil d'administration a décidé, à sa session de 1992, de rebaptiser le Fonds de programmation des secours d'urgence (FPSU) et de l'appeler Fonds du programme d'intervention d'urgence et de porter sa dotation annuelle de 4 à 7 millions de dollars. En outre, conformément à la décision du Conseil d'administration relative aux fonds d'action générale, le budget et la comptabilité du FPSU seront établis sur une base biennale.

154. Le FPSU n'a pas été seulement le principal mécanisme employé par l'UNICEF pour répondre rapidement à des urgences de petite échelle; il s'est aussi révélé extrêmement utile pour soutenir les interventions initiales dans la plupart des programmes d'urgence de grande échelle. Dans ces situations, le FPSU a permis à l'UNICEF de répondre sans délai aux besoins urgents, jusqu'à ce que d'autres sources de financement soient mobilisées et que des appels communs interinstitutions soient adressés aux donateurs.

155. En 1992, 32 pays touchés par des catastrophes dues à la nature ou à l'homme ou par des épidémies ou crises affectant le secteur social ont bénéficié de financements du FPSU (voir tableau 1 ci-dessus). Ces pays comprennent ceux qui ont été touchés par des situations d'urgence complexes comme Haïti, l'Iraq, le Mozambique, la Somalie, l'ex-Yougoslavie et les pays d'Afrique australe atteints par la sécheresse.

156. Les prélèvements initiaux sur le FPSU en 1992, totalisant 13,9 millions de dollars, ont été remboursés par des contributions spéciales de donateurs ainsi que par les soldes non utilisés. Des contributions spéciales ont été faites en faveur du Bangladesh, du Malawi, de la Somalie, de l'ex-Yougoslavie, de la Fédération de Russie et de l'Ouzbékistan. Leur montant a totalisé 6,7 millions de dollars et elles ont dû être complétées par une somme nette de 7,2 millions de dollars virée depuis la réserve. Les activités de pays ont absorbé 91 % des allocations nettes, les 9 % restants étant affectés à des activités interrégionales d'appui aux pays touchés par des situations d'urgence. Le tableau 22 donne l'état des dépenses effectives et les allocations approuvées par le Conseil d'administration. La ventilation par pays/région est récapitulée au tableau 23.

Tableau 22

FPSU : état récapitulatif des prévisions de dépenses et des dépenses par objet

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Prévisions de dépenses		Dépenses 1992	Fonds disponibles 1993
	Montant approuvé 1992-1993	Montant révisé 1992-1993		
<u>Masse commune des ressources</u>				
Montants alloués aux programmes de pays et aux programmes régionaux	12 701	11 314	5 829	5 585
Siège :				
Apports aux programmes				
Documents et publications	-	-	-	-
Formation	160	200	29	171
Assistance en espèces	-	67	7	60
Fournitures	-	-	-	-
Total partiel, Apports aux programmes	160	267	36	231
Dépenses de personnel				
Administrateurs recrutés sur le plan international	713	1 607	185	1 422
Personnel local	196	336	110	226
Consultants	-	100	-	100
Total partiel, Dépenses de personnel	909	2 043	295	1 748
Dépenses autres que de personnel				
Frais de voyage	230	230	69	161
Mobilier et matériel	-	136	13	123
Fournitures et services divers	-	10	-	10
Total partiel, Dépenses autres que de personnel	230	376	82	294
Total, siège	1 299	2 686	413	2 273
Total général	14 000	14 000	6 242	7 758

Tableau 23

FPSU : état récapitulatif des allocations aux pays ou régions

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

<u>Masse commune des ressources</u>	
Afrique	2 898
Amériques et Caraïbes	661
Asie	922
Moyen Orient et Afrique du Nord	1 515
Europe centrale et orientale, Etats baltes et nouveaux Etats indépendants	2 908
Autres	-
Total	8 904

157. En 1992, huit postes ont été imputés sur le FPSU. La ventilation par grade est donnée au tableau 24.

Tableau 24

FPSU : état récapitulatif des postes du siège, par grade

	Approuvés 1992-1993	Effectifs 1992
Masse commune des ressources		
Administrateurs recrutés sur le plan international		
L-7	1	1
L-6	0	0
L-5	0	0
L-4	2	2
L-3	0	0
L-2/L-1	1	1
Total partiel, Administrateurs recrutés sur le plan international	4	4
Services généraux	4	4
Total	8	8

Activités par pays

158. En 1992, le FPSU a fourni un appui à 10 pays d'Afrique. Une importante aide a été fournie en réponse à la situation d'urgence créée par la sécheresse en Afrique australe. Une allocation de 150 000 dollars par pays a été faite en faveur de la Namibie, du Malawi, de la Zambie et du Zimbabwe pour financer les opérations d'urgence immédiates - soins de santé, aliments de complément et soutien opérationnel et logistique. Une allocation de 170 000 dollars a été faite en faveur de Madagascar pour répondre à l'urgence créée par la sécheresse.

159. Le FPSU a aussi fourni une aide à des pays victimes de situations d'urgence complexes. Au Mozambique, avec l'ouverture de couloirs permettant d'accéder aux zones tenues par des rebelles, l'UNICEF a pu apporter une aide dans les régions les plus touchées par la sécheresse et le conflit, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres organismes comme le Comité international de la Croix-Rouge. Une allocation de 500 000 dollars du FPSU a permis de couvrir les coûts de démarrage de l'opération (notamment médicaments essentiels, fournitures de secours, vêtements, savon, aliments de compléments, semences et outils), ainsi que les coûts de soutien du projet et de logistique.

160. L'escalade des combats en Somalie au début de 1992 a provoqué l'effondrement total de l'administration publique et des infrastructures sociales, laissant des millions de Somalis au bord de la famine et déplaçant des centaines de milliers de personnes. Le Programme spécial d'urgence en faveur de la corne de l'Afrique, qui est une intervention interinstitutions, a été lancé en janvier. En attendant que les donateurs répondent à l'appel et avant d'entreprendre un programme de secours d'urgence plus ambitieux, l'UNICEF a organisé un pont aérien vers Mogadishu pour apporter des abris de secours, des fournitures médicales et autres fournitures essentielles et divers équipements.

Le coût de cette aide initiale (823 000 dollars) a été financé par un prélèvement sur le FPSU; ce montant a été entièrement remboursé par des contributions spéciales des donateurs.

161. Le FPSU a aussi fourni une aide à d'autres pays d'Afrique affectés par diverses situations d'urgence. Au Kenya, la population nomade du nord-est a été touchée par la famine due à l'absence de pluies depuis le début de 1991. La situation a été aggravée par l'afflux de réfugiés fuyant des conflits dans des pays voisins comme l'Ethiopie et la Somalie, qui ont exercé une pression encore accrue sur des services sociaux de base déjà très sollicités. Un montant de 500 000 dollars a été prélevé sur le FPSU, dans l'attente de l'appel pour le Programme spécial d'urgence en faveur de la corne de l'Afrique, pour l'achat d'aliments de complément, de médicaments essentiels et de matériaux pour construire des abris, ainsi que pour fournir un appui au transport et à la distribution de fournitures essentielles.

162. En réponse à une grave poussée de méningite cérébro-spinale dans la province septentrionale du Cameroun, l'UNICEF a soutenu la planification et l'exécution d'une campagne de vaccination, en coordination avec le Ministère de la santé, d'autres organismes et la communauté des donateurs, en prélevant 71 500 dollars sur le FPSU. En Mauritanie, un conflit politique dans un pays voisin, le Mali, a provoqué un afflux de quelque 20 000 réfugiés dans le sud-est du pays. Un prélèvement de 20 000 dollars sur le FPSU a été affecté à la fourniture de médicaments essentiels, de vaccins et de matériel pour la chaîne du froid, de sels de réhydratation par voie buccale (SRB) et de vitamines, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le PAM et les gouvernements donateurs.

163. La poursuite de la crise politique en Haïti a entraîné une sérieuse dégradation des conditions de vie des enfants et des femmes les plus vulnérables. Cette précarité a été aggravée par l'embargo imposé par l'Organisation des Etats américains. L'UNICEF, en collaboration directe avec des ONG, des maires élus et des chefs de communauté, a répondu aux besoins immédiats dans les secteurs de la santé, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et de la fourniture d'aliments de complément, en prélevant 260 000 dollars sur le FPSU. L'Equateur a reçu 200 000 dollars provenant du FPSU pour couvrir des besoins immédiats en matière de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, après les dégâts causés par les inondations dues aux fortes pluies d'avril-mai.

164. L'afflux de plus de 250 000 réfugiés Rohingya (musulmans du Myanmar) à Cox Bazaar, dans le sud-est du Bangladesh, a fortement sollicité les services sociaux de base dans la région, qui avaient déjà dû faire face aux cyclones et inondations des années précédentes. L'UNICEF, en collaboration avec le HCR, a répondu aux besoins immédiats des réfugiés, notamment les femmes et les enfants, dans les secteurs de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et des services de soins de santé, au moyen d'un prélèvement de 395 000 dollars sur le FPSU et d'une réaffectation de fonds additionnels provenant de la masse commune des ressources. La ponction sur le FPSU a été compensée par des contributions de donateurs et par la restitution des soldes inemployés.

165. A Sri Lanka, comme la situation conflictuelle semble s'éterniser, on a intégré un élément de secours d'urgence et de relèvement dans le programme

ordinaire du pays pour répondre aux besoins des zones les plus affectées. Après avoir fait une mission d'enquête en mai 1992, l'UNICEF a lancé un appel aux donateurs pour qu'ils financent un programme de secours d'urgence d'un an, d'un montant de 4,5 millions de dollars, comportant des interventions dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, de l'éducation de base, de la construction d'abris et des secours de base nécessaires pour les personnes déplacées et les réfugiés de retour. Un montant de 300 000 dollars a été prélevé sur le FPSU pour financer les activités prioritaires en attendant les contributions des donateurs pour le programme de secours d'urgence.

166. En ex-Yougoslavie, où l'UNICEF s'est engagé et soutient sans réserve le programme commun (Nations Unies et aide bilatérale) d'assistance humanitaire, supervisé par le HCR, le Directeur général a négocié une "semaine de tranquillité" (première semaine de novembre) avec les chefs politiques des zones en conflit pour pouvoir livrer des secours d'urgence, notamment des couvertures et des vêtements, à 450 000 enfants avant l'arrivée de l'hiver. Dans l'attente des contributions spéciales des donateurs, on a prélevé 5,3 millions de dollars sur le FPSU pour financer cette opération. Ultérieurement, les contributions des donateurs et notamment des comités nationaux ont permis de rembourser intégralement cette avance.

167. En février-mars 1992, des missions conjointes UNICEF/OMS, auxquelles ont participé le PNUD, le FNUAP et le PAM, ont été entreprises dans 14 Etats successeurs de l'ex-Union soviétique (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Estonie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Moldova, Russie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine et Ouzbékistan). Les rapports établis par ces missions interinstitutions ont souligné qu'une aide internationale d'urgence était nécessaire dans différents secteurs sociaux, et notamment qu'il y avait des priorités immédiates dans le secteur de la santé. Le financement par le FPSU, d'un total de 838 911 dollars, a permis de répondre aux besoins immédiats en matière de vaccins contre la rougeole et de médicaments essentiels. Ce montant a aussi permis de répondre aux besoins urgents dans la région du Nagorno-Karabakh, conformément aux recommandations de la mission d'enquête interinstitutions de mai 1992. L'UNICEF a fait parvenir deux assortiments identiques de fournitures médicales, aux Ministères de la santé des Républiques d'Azerbaïdjan et d'Arménie respectivement.

168. En outre, le FPSU a apporté une aide aux Etats qui ont été les plus affectés par la désintégration de l'ex-Union soviétique. Au Tadjikistan, les combats interethniques ont fait des milliers de réfugiés ou de personnes déplacées sur le plan intérieur et ont aggravé la situation socio-économique de nombreuses communautés. En septembre, une mission interinstitutions dirigée par le Département des affaires humanitaires de l'ONU a confirmé la gravité de la situation et recommandé une action immédiate pendant les mois d'hiver pour atténuer les effets des pénuries de fournitures et de services essentiels dans le secteur social. Un montant de 570 000 dollars a été prélevé sur le FPSU pour financer des actions prioritaires en matière de santé, de nutrition et d'abris pour les femmes et enfants démunis.

169. Dans les républiques d'Asie centrale (Kirghizistan, Ouzbékistan et Turkménistan) et au Kazakhstan, où les effets des transformations structurelles sur le secteur social ont été très graves, l'UNICEF a alloué un montant

supplémentaire de 999 000 dollars pour appuyer des activités sanitaires essentielles comme la vaccination et la prévention et le traitement des affections aiguës des voies respiratoires. L'Albanie a reçu une aide imputée sur le FPSU pour répondre aux besoins immédiats en matière de vaccins, médicaments essentiels et SRB et autres fournitures indispensables pour les enfants. Un montant de 500 000 dollars a été prélevé sur le FPSU en décembre, étant entendu que ce montant serait remboursé dès que le Conseil d'administration aura approuvé, à sa session de 1993, la recommandation concernant le programme Albanie (E/ICEF/1993/P/L.21).

170. En Iraq, après la conclusion d'un arrangement avec le Gouvernement en octobre 1992, un programme humanitaire interinstitutions a été lancé pour préparer un plan d'action pour la période juillet 1992-mars 1993. Les besoins de l'UNICEF pour mettre en oeuvre ce plan d'action totalisaient 86 millions de dollars; en raison de l'arrivée de l'hiver, on a donné la priorité à la fourniture de combustibles pour le chauffage et la cuisson destinés aux populations du nord de l'Iraq. Un prélèvement de 1,0 million de dollars sur le FPSU a été autorisé pour couvrir une partie du coût de cette opération. Pour faire face aux dégâts causés par les tempêtes de neige et les inondations qu'elles ont provoqué, le Liban a reçu 129 000 dollars prélevés sur le FPSU. Ces fonds ont permis de faire un envoi de médicaments et de fournitures essentiels et de matériel pour l'approvisionnement d'urgence en eau potable.

Activités interrégionales

171. L'augmentation du nombre, de l'ampleur et de la durée des situations d'urgence complexes dans le monde a amené l'UNICEF à jouer un rôle de plus en plus important dans la réponse aux besoins humanitaires créés par ces situations. Un prélèvement total de 672 000 dollars sur le FPSU a été autorisé pour soutenir des activités interrégionales visant à renforcer les capacités de l'UNICEF pour faire face à ces urgences et les gérer :

a) Pour renforcer les capacités internes et celles des gouvernements bénéficiaires pour faire face aux situations d'urgence, on a donné davantage d'importance aux activités de formation. En 1992, l'UNICEF a financé un atelier régional sur les secours d'urgence à l'intention de pays d'Afrique francophones, qui s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire), ainsi que d'autres activités de formation aux secours d'urgence. Un manuel intitulé "Assisting in Emergencies" (Secours d'urgence) a été réimprimé et distribué aux responsables de programmes qui participent aux secours d'urgence; la dépense a été imputée sur le FPSU;

b) Dans le cadre de l'élaboration de la politique de l'UNICEF en matière de situations d'urgence, et plus particulièrement en ce qui concerne les enfants pris dans des conflits armés, l'UNICEF a financé une étude intitulée "Humanitarianism and war: learning the lessons from recent armed conflicts"; cette dépense a été imputée sur le FPSU;

c) Afin de soutenir le programme et les interventions des bureaux de pays et des bureaux régionaux qui s'occupent de situations d'urgence et d'assurer la liaison et la coordination avec le Département des affaires humanitaires et d'autres institutions dans le cadre de l'assistance humanitaire interinstitutions, le FPSU a été mis à contribution pour couvrir les dépenses de personnel du Bureau des programmes d'urgence, au siège de New York et à Genève.

Annexe

LISTE DES POSTES IMPUTES SUR LE FIPPE ET LES FONDS REGIONAUX POUR 1992

Domaine d'activité/titre fonctionnel	Classe	Numéro LPA
<u>A. FIPPE</u>		
<u>Etudes et évaluation</u>		
1. Administrateur de projets (hors classe)	L-5	87005
2. Administrateur de projets (hors classe)	L-5	91040
3. Administrateur de projets (évaluation)	L-4	87002
4. Administrateur de projets (adjoint de 2e classe)	L-2	88137
5. Assistant administratif	G-6	88138
6. Secrétaire	G-4	87007
7. Secrétaire	G-4	89451
<u>Domaines d'activité spéciaux</u>		
1. Administrateur de projets (hors classe), <u>Savoir pour sauver</u>	L-5	91007
2. Chef du système de gestion de l'information relative au programme	L-5	89772
3. Spécialiste de la planification	L-4	91038
4. Historien/éditeur	L-4	89002
5. Spécialiste de la planification	L-4	88002
6. Attaché de recherche	L-4	89011
7. Spécialiste de la planification (ajustement)	L-3	88321
8. Assistant (communication)	L-2	89738
9. Assistant historien/éditeur	G-6	87369
10. Assistant de recherche principal (édition)	G-6	87518
11. Assistant (distribution/vente)	G-5	91042
12. Secrétaire principal	G-5	87519
13. Secrétaire	G-4	88322
14. Secrétaire	G-4	90436
15. Secrétaire	G-4	85552
16. Secrétaire	G-4	89012
17. Commis (bibliothèque)	G-3	87517
<u>Coopération avec le système des Nations Unies et d'autres organismes</u>		
1. Conseiller hors classe (statistiques)	L-6	88095
2. Administrateur de projets (hors classe) (affaires de l'ONU)	L-5	90419
3. Administrateur de projets	L-3	90420
4. Assistant (statistiques)	G-6	83480
5. Secrétaire	G-4	88096
6. Secrétaire	G-4	90421
<u>Diffusion des connaissances, réseaux d'information et échange de données d'expérience</u>		
1. Conseiller spécial (développement du programme)	L-7	91870
2. Assistant spécial du directeur	L-6	91726
3. Assistant spécial (opérations)	L-6	89776
4. Coordinateur, système de gestion du programme	L-6	90221
5. Chef du groupe de l'analyse économique des projets	L-5	91013
6. Administrateur de projets (hors classe) (Asie)	L-5	87508
7. Administrateur hors classe, stratégies du programme	L-5	89629
8. Administrateur de projets, allaitement naturel	L-4	02213

Domaine d'activité/titre fonctionnel	Classe	Numéro LPA
9. Administrateur de projets (analyse économique des projets)	L-4	91014
10. Administrateur de projets (communication)	L-4	87459
11. Administrateur de projets (Afrique)	L-4	87507
12. Responsable de la formation	L-4	88146
13. Administrateur de projets (analyse économique des projets)	L-3	91015
14. Assistant exécutif (programme)	L-2	87003
15. Assistant principal (planification)	G-7	92637
16. Secrétaire principal	G-5	92635
17. Secrétaire principal	G-5	90242
18. Commis principal (formation)	G-5	88315
19. Secrétaire	G-4	83446
20. Secrétaire	G-4	91016
21. Secrétaire	G-4	91017
22. Secrétaire	G-4	88325
23. Secrétaire	G-4	88159
24. Secrétaire	G-4	88324
<u>Promotion du programme</u>		
1. Administrateur principal (relations avec le public)	L-6	90202
2. Administrateur (relations avec le public)	L-4	88280
3. Administrateur (relations avec le public)	L-4	87483
4. Administrateur (relations avec le public)	L-4	91006
5. Fonctionnaire de l'information (radio)	L-4	91767
6. Spécialiste des relations avec le public	L-3	88274
7. Spécialiste des relations avec le public	L-3	90271
8. Fonctionnaire de l'information	L-3	03090
9. Responsable de la production/distribution	L-3	90054
10. Spécialiste des relations avec le public	L-3	86650
11. Assistant (édition)	G-6	91043
12. Secrétaire	G-4	88344
13. Secrétaire	G-4	88343
14. Secrétaire	G-4	88345
15. Secrétaire	G-4	91041
16. Secrétaire	G-4	87022
17. Commis (photographie)	G-4	90296
18. Secrétaire	G-3	90272
19. Commis (distribution)	G-3	90295
<u>Bureau régional Afrique de l'Ouest et Afrique centrale</u>		
1. Spécialiste hors classe des relations intergouvernementales	L-5	89036
2. Conseiller régional (développement communautaire)	L-5	87045
3. Conseiller régional (soins de santé primaires)	L-5	84256
4. Conseiller régional (économie)	L-5	92051
5. Conseiller régional (femmes et développement)	L-5	91811
6. Fonctionnaire régional chargé des fournitures	L-4	86200
7. Fonctionnaire de l'information	L-4	02381
8. Fonctionnaire de l'information	L-3	02381
9. Informaticien	L-3	92050
10. Secrétaire bilingue	G-6	84451
11. Secrétaire bilingue	G-6	84460
12. Secrétaire bilingue	G-6	10012
13. Secrétaire bilingue	G-6	86210
14. Chauffeur	G-2	91053

Domaine d'activité/titre fonctionnel	Classe	Numéro LPA
B. Fonds régionaux		
<u>Afrique de l'Est et Afrique australe</u>		
1. Conseiller régional (santé)	L-5	84392
2. Conseiller régional (programme en faveur des femmes)	L-5	87208
3. Conseiller régional (développement)	L-5	91668
4. Administrateur hors classe (sécurité alimentaire des ménages)	L-5	91667
5. Conseiller (suivi et évaluation)	L-5	87129
6. Conseiller (suivi et évaluation)	L-4	87129
7. Administrateur (gestion des ressources d'information)	L-3	91666
8. Spécialiste de l'information et des communications	L-3	89152
9. Spécialiste de la programmation et de la planification	L-3	89151
10. Secrétaire principal	G-7	89154
11. Secrétaire principal	G-7	87209
12. Secrétaire principal	G-7	91663
13. Secrétaire principal	G-7	91664
14. Secrétaire principal	G-7	91665
15. Secrétaire principal	G-7	91734
16. Chauffeur	G-2	89155
<u>Amériques et Caraïbes</u>		
1. Conseiller régional (santé et nutrition)	L-5	83260
2. Conseiller régional (enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles)	L-5	83428
3. Conseiller régional (services de base dans les zones urbaines)	L-5	90136
4. Conseiller régional (nutrition)	L-5	91392
5. Conseiller régional (planification et évaluation)	L-5	84227
6. Spécialiste régional de l'analyse économique	L-5	91395
7. Administrateur de projets (adjoint de 2e classe)	AN-B	89363
8. Secrétaire principal bilingue	G-5	90137
9. Secrétaire principal bilingue	G-5	90138
10. Secrétaire principal bilingue	G-5	91397
11. Commis	G-3	20108
<u>Asie orientale et Pacifique</u>		
1. Fonctionnaire régional chargé de la mobilisation sociale et des relations extérieures	L-6	91447
2. Conseiller régional (soins de santé primaires)	L-5	87301
3. Administrateur de projets régional (suivi et évaluation)	L-5	25025
4. Fonctionnaire régional chargé des fournitures et des achats	L-5	88076
5. Conseiller régional (communication relative au programme et formation)	L-5	25010
6. Conseiller régional (aménagement urbain et enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles)	L-4	01241
7. Fonctionnaire régional chargé de l'information	L-3	91448
8. Fonctionnaire chargé des achats	L-3	8955
9. Secrétaire	G-7	01909
10. Secrétaire	G-7	25009
11. Secrétaire	G-7	01911
12. Secrétaire	G-7	91450
<u>Asie du Sud</u>		
1. Conseiller régional (santé)	L-5	92742

Domaine d'activité/titre fonctionnel	Classe	Numéro LPA
2. Fonctionnaire régional (politique et planification)	L-5	91641
3. Conseiller régional (services de base dans les zones urbaines)	L-5	91769
4. Fonctionnaire régional (technologie)	L-4	91770
5. Conseiller régional (économie)	L-5	30286
6. Fonctionnaire régional chargé de l'information	L-5	90150
7. Secrétaire principal	GN-5	91744
8. Assistant administratif	GS-6	88360
9. Secrétaire principal	GS-5	91771
10. Secrétaire principal	GS-5	91509
11. Secrétaire principal	GS-5	30383
12. Secrétaire principal	GS-5	91772
13. Secrétaire principal	GS-5	91773
14. Réceptionniste	GS-4	91774
15. Chauffeur principal	GS-3	91775
16. Chauffeur mécanicien	GS-3	91776
17. Chauffeur	GS-2	91777
18. Messenger	GS-1	91778
<u>Moyen-Orient et Afrique du Nord</u>		
1. Administrateur de projets (hors classe)	L-5	89526
2. Conseiller régional (survie et développement de l'enfant)	L-5	89265
3. Administrateur de projets (hors classe)	L-5	84264
4. Administrateur de projets	AN-C	89266
5. Administrateur de projets (adjoint de 2e classe) (survie et développement de l'enfant)	AN-B	91387
6. Administrateur de projets (adjoint de 2e classe) (traitement des données)	AN-B	91388
7. Secrétaire (évaluation)	G-4	91391
8. Secrétaire (gestion des ressources d'information)	G-4	91390
9. Secrétaire (survie et développement de l'enfant)	G-4	91389
10. Secrétaire	G-4	91701
11. Chauffeur	G-3	85307
